SALON MED IT ET MARCHÉ DES TIC EN ALGÉRIE

Les opérateurs économiques en quête de partenariat

PAGE 7

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1382 Mardi 27 septembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOLLEY

L'Algérie en demi-finale face au Cameroun

Page 16

RÉALISATION DE 1 MILLION DE LOGEMENTS À L'HORIZON 2014

NOUREDDINE MOUSSA : «LES DÉLAIS SERONT RESPECTÉS»

PAGE 3

SITUATION DES FEMMES EN ALGÉRIE

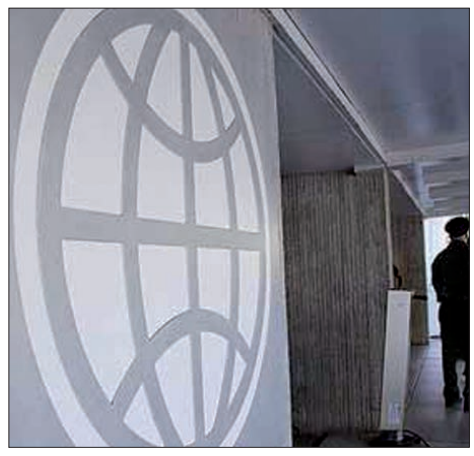

Pas de lois discriminatoire, selon la BM

Lire en page 24

SILA

Le manque de librairies inquiète Malika Mokadem

Lire en page 15

L'AMBASSADEUR DE PALESTINE À ALGER

Adhésion à l'Onu : «*Nous sommes optimistes*»

Lire en page 4

SUITE À DES AFFRONTEMENTS AVEC DES COLONS MAROCAINS

Des dizaines de Sahraouis blessés à Dakhla

Lire en page 24

LAKSACI, GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE, À WASHINGTON :

«*Aider les pays à faible revenu devrait être une priorité du FMI*»

Lire en page 5

Repères

2,8 millions de quintaux est la production de dattes, toutes variétés confondues attendue pour la saison agricole 2011-2012.

1,360 milliard de dinars sont destinés à financer 16 opérations, pour renforcer l'AEP et le réseau d'assainissement à Batna.

2 millions de personnes sont touchées par les graves inondations en Thailande ces deux dernières semaines ce qui va perturber la récolte de riz.

Octobre à Paris, témoignage accablant sur la répression policière

Après avoir été longtemps censuré en France, le film Octobre à Paris de Jacques Panijel a, enfin, été projeté samedi dernier à Paris, à la faveur de la commémoration de la répression sanglante perpétrée par les forces de police du préfet Maurice Papon contre des milliers d'Algériens sortis manifester contre le couvre-feu discriminatoire qui leur a été imposé et pour l'indépendance de l'Algérie. Ce film d'Elie Kagan retrace la préparation et le déroulement de ce grand rassemblement pacifique où des milliers d'Algériens ont été sauvagement massacrés sous l'autorité de Maurice Papon. Un film qui a été entrepris clandestinement avant la fin de la Guerre d'indépendance en accord avec Fédération de France du FLN, et qui reconstitue la répression féroce sur des milliers d'Algériens. Premier film documentaire sur les crimes policiers perpétrés au coeur de Paris contre une manifestation non violente, Octobre à Paris a été financé avec les fonds du Comité Audin, un collectif d'intellectuels français, signataires, en 1960, du Manifeste des 121 artistes et intellectuels à l'insoumission en Algérie

Finie la puanteur de oued El Harrach ?

Le ministre des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal, vient d'annoncer en marge de la Journée sur la côte que les études techniques pour l'assainissement de oued El Harrach seront prêtes avant la fin de l'année 2011. Les études ont été confiées à un bureau d'études coréen qui devra les remettre aux instances concernées d'ici la fin de l'année. Ce projet projet vise à créer une zone verte et de plaisance "à peu près identique au jardin d'Essai d'El Hamma" à Alger. Un espace de verdure supplémentaire pour la capitale qui croule sous le béton. D'autres oueds sont aussi concernés par l'assainissement, il s'agit de oued Seybouse à Annaba pour qui les études ont déjà été lancées.

Les sourds-muets veulent être... entendus

Après avoir observé un sit-in devant le ministère de la Solidarité nationale et manifesté leur mécontentement rue Didouche-Mourad à hauteur du cinéma l'Algéria, les sourds-muets vont peut être faire entendre leurs voix puisque le ministère s'est dit prêt à déployer tous les moyens pour aider au règlement des problèmes organiques de la Fédération nationale des sourds muets d'Algérie (FNSA) dans le cadre de la législation et de la règlementation en vigueur. Une délégation représentant les bureaux des fédérations de wilaya a été reçue par les cadres du ministère qui ont écouté ses doléances, à savoir la tenue rapide d'une réunion de l'assemblée générale électorale et la désignation d'une nouvelle direction.

Les 100 greffes de reins effectuées chaque année sont insuffisantes

Le chef de service néphrologie de l'Etablissement hospitalier Nafissa-Hammoud (ex-Parnet), Pr Farid Haddoum, a estimé que les 100 greffes de reins effectuées, annuellement en Algérie, demeuraient "insuffisantes". Intervenant en marge d'une journée d'étude sur l'anémie et les maladies de l'estomac chez les personnes souffrant d'insuffisance rénale, le Pr Haddoum a considéré, en outre, que des facteurs sociaux et culturels étaient à l'origine de l'abstention dans le don d'organes en Algérie, appelant à encourager ce procédé à l'instar des pays développés. Quelque 15.000 personnes souffrant d'insuffisance rénale ne bénéficient pas de greffe vu le nombre limité des donneurs, souligne Pr Haddoum, indiquant que la dialyse qu'elles subissent pendant une longue durée favorise le développement des anticorps et le rejet de l'organe greffé. Chaque patient souffrant d'une insuffisance rénale qui arrive au stade du traitement par dialyse est sujet à l'anémie à 100%, explique encore le spécialiste et à l'augmentation des anticorps qui réduit les chances d'une greffe réussie. La CNAS a décidé de prendre en charge, au cours la dernière décennie, ces patients à travers le conventionnement avec le secteur privé, à travers 130 cliniques qui prennent en charge 7.000 insuffisants rénaux. La dialyse expose le malade à des maladies transmissibles tels l'hépatite et le Sida, a indiqué M. Ghalmi. S'agissant de l'anémie qui touche les insiffisants rénaux soumis à la dialyse, Dr Ghalmi a précisé que les médicaments destinés à l'équilibre hémoglobinique dans le sang étaient très coûteux mais disponibles au sein des établissements de santé dans lesquels sont traités les malades pris en charge par la

150 millions d'euros retrouvés dans une épave

Le butin attire de nombreux explorateurs, mais également plusieurs nations qui y voient une possibilité de renflouer leurs caisses. C'est l'histoire d'un navire commercial britannique qui devait rallier Liverpool depuis l'Inde en 1941, mais n'est jamais arrivé à bon port. Et pour cause, il s'est fait couler par une torpille allemande au sud-ouest de l'Irlande, en disparaissant dans les profondeurs de l'océan. Particularité de ce navire : sa cargaison hors du commun. Il transportait pas moins de 240 tonnes d'argent soit l'équivalent aujourd'hui de 150 millions d'euros. Un butin qui attise de nombreux explorateurs et notamment les plongeurs d'Odyssey Marine Exploration, l'entreprise qui affirme avoir localisé l'épave. La firme qui travaille pour le compte du gouvernement britannique a annoncé qu'elle allait tenter le pari de récupérer la précieuse cargaison au printemps. Greg Stemm, le p-dg d'Odyssey, enthousiaste à l'idée de cette découverte, explique : «Nous avons eu de la chance de trouver l'épave dans le bon sens, avec les cales ouvertes et facilement accessibles. Cela devrait nous permettre de décharger la cargaison à travers les écoutilles, comme ce qui se passerait avec un bateau le long d'un terminal de fret.» Une question brûle d'ores et déjà de nombreuses lèvres : A qui reviendra le fameux trésor ? De nombreuses nations s'intéressent, en effet, au fameux butin. Selon Greg Stemm, nombre d'entre elles y voient un moyen d'augmenter leurs recettes. Par ailleurs, des entreprises privées prennent un risque financier considérable en subventionnant le repêchage et organisant les expéditions. Ainsi, elles estiment devoir obtenir un retour sur investissements. C'est, d'ailleurs, le cas de l'entreprise britannique Odyssey qui se réserve 80% du butin de l'épave, tandis que le gouvernement bénéficiera des 20%res-

HABITAT ET URBANISME

Enveloppe alléchante et entreprises algériennes inintéressantes

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Noureddine Moussa a justifié, hier sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, le recours aux entreprises étrangères dans le secteur du bâtiment du fait que la majeure partie des « entreprises algériennes n'a ni les moyens techniques, ni l'encadrement nécessaire pour faire face aux projets de construction ».

PAR LARBI GRAÏNE

Le LPA pour répondre aux attentes des classes moyennes.

Selon le premier responsable du secteur « *la configuration actuelle des entreprises demande à être consolidée afin que ces entreprises puissent mener à terme leur programme* ». Il a exhorté les entreprises algériennes, « à *se consolider et à investir dans le matériel, la formation, l'encadrement, la ressource humaine pour pouvoir devenir performante dans la construction elle-même et également dans la technique de la construction et la gestion des projets* ». Il leur rappelle que l'Etat a dégagé pour le quinquennat 2009-2014 une enveloppe extraordinaire. D'après l'invité de la Chaîne III celle-ci est de l'ordre de 4.500 milliards DA, soit 60 milliards de dollars. Il a invité ces entreprises à « *saisir cette chance pour améliorer leurs performances* ».

Seulement 346 entreprises sont classées de 5 à 9, c'est-à-dire dans la catégorie des grandes entreprises pouvant prendre en charge de grands projets a expliqué le ministre. Ces entreprises, a-t-il ajouté, interviennent dans les travaux publics, l'hydraulique et la construction des infrastructures de transport. Par contre, a-t-il poursuivi, 18.000 entreprises emploient moins de 9 travailleurs permanents. C'est celles-ci que Noureddine Moussa pointe surtout du doigt. « *Construire n'est pas une affaire aussi simple que certains le croient* » a-t-il souligné. « *Le reste des entreprises est classées de 2 à 4 et emploient moins de 20 travailleurs* » a précisé l'orateur mais sans fournir le chiffre global relatif aux entreprises activant dans le secteur. Pour Noureddine Moussa la plupart de ces entreprises ont « *un statut de SARL ou d'EURL* ». Il a souhaité les voir évoluer vers des formes de « *groupement d'entreprises* » en SPA et quitter leur positon « *unipersonnelle ou familiale* » afin dit-il « *qu'on puisse mettre en synergie leurs moyens et leurs capacités* ». Autre argumentation du ministre quant au choix des entreprises étrangères :« *on ne peut pas arrêter un programme pour en entamer un autre, les programmes se chevauchent et puis nous avons réduit les délais de réalisation des programmes, qui sont maintenant de 24 mois* » a-t-il indiqué. Et d'insister « *nous livrons les programmes en 24 mois, ce qui veut tout simplement dire que les programmes que nous devions réceptionner fin 2013, devraient absolument être entamés début 2012* ».

« *Nous avons besoin de l'expertise étrangère, notamment lorsqu'il s'agit de sites importants de 1.000 ou 2.000 logements, construire un logement n'est pas seulement une affaire de technicité mais également une affaire de gestion, parce que gérer un chantier de 100 logements diffère de la gestion d'un chantier de 1.000 où l'on doit prendre en compte beaucoup de paramètres comme les approvisionnements, les ressources humaines, l'organisation des chantier, la planification des tâches, le pilotage des opérations et la coordination des travaux* » a-t-il ajouté. Pour autant la part de l'investissement étranger demeure « *peu significative par rapport à l'ampleur du programme* » a souligné le ministre de l'habitat. Selon lui la part des entreprises étrangères s'élève « *pour le programme qui vient de se terminer (2005-2009) à près de 7 à 8 %* ». Le ministre de l'Habitat s'est montré optimiste quant aux délais de livraison des logements inscrits à l'horizon 2014. Il a déclaré que « *260.000 logements ont été mis en chantier depuis janvier 2010 et 570.000 logements étaient en cours de réalisation fin 2009, ce qui porte le chiffre à 840.000 de logements lancés sur les 1,2 million de logements, ce qui est une performance acceptable pour être au rendez-vous* » et d'ajouter « *il nous reste moins de 400.000 logements à mettre en chantier* ». Mais selon l'orateur sur le terrain, il y a plus de logement en construction par rapport à ce qui est prévu. « *Ne nous attelons pas uniquement à réaliser les 1,2 million de logements, nous avons en inscription 2,4 millions de logements, pour ne pas rester en panne pour 2015 et 2016 car il faut bien avoir des programmes de logements en cours de réalisation au terme de ce quinquennat* » a-t-il expliqué. Questionné sur les protestations qui ont suivi les dernières distributions de logements aux populations, le ministre a minimisé le fait en estimant que tout le « *monde en est sorti satisfait* ». Sur la location-vente, il confirmera son annulation définitive arguant que la formule LSA est de nature « *à prendre en charge les besoins de la population toutes tendances confondues*».

L. G.

RENCONTRE SYNDICATS-BENBOUZID

Des solutions satisfaisantes pour les enseignants

Les syndicats de l'Education et le premier responsable du secteur ont entamé hier des négociations concernant la plateforme des revendications. Le ministre se dit confiant quant à l'issue des négociations où tout devrait être entériné à la mi-octobre pour éloigner le spectre de la grève nationale à laquelle appellent des syndicats. Le régime indemnitaire demeure, pour l'heure, le noyau essentiel du problème qu'il faut mettre à plat de façon à ce que les enseignants aient les mêmes augmentations, comparativement aux autres secteurs. La disposition à ouvrir les négociations est en soi une première de l'avis du Snapest et de la FNTE. Le deuxième volet est celui des œuvres sociales où les syndicats demandent à ce que les enseignants prennent en main la gestion de ces fonds. La balle est dans le camp de Benbouzid qui promet des solutions satisfaisantes pour tous. Il est à noter que sept syndicats, à savoir le Cnapest, le Snapest, l'UNPEF, la FNTE, le SNTE, le Snapap et le STF étaient conviés à cette rencontre. Le Snapap et le STF, pourtant invités, ont manqué le rendez-vous.

S. H.

SOUS LA PLUME

Challenge

PAR SORAYA HAKIM

Un million de logements. C'est le programme du président de la République dans le cadre du plan quinquennal pour atténuer la crise de logements que connaît le pays depuis des décennies. Un million de logements qui devraient faire rêver les milliers de sans-logis. Des logements qui seront réalisés dans les temps, parole de ministre du l'Urbanisme et de la Construction, Nouredine Moussa. Voilà une bonne nouvelle pour ceux qui caressent un jour le bonheur d'avoir un chez-soi. Il y a bien eu les logements de l'ADDL, malheureusement, aujourd'hui, la formule est moribonde et ses souscripteurs sont bien en peine. Alors, le ministère de tutelle a décidé de revenir à la case départ et de booster la formule du Logement participatif aidé. Pour lui, c'est une formule qui correspond à toutes les catégories professionnelles. Du fonctionnaire au cadre moyen, celui-ci sera en mesure de souscrire à ce financement triangulaire : l'apport de l'acquéreur, une aide de la Caisse nationale du logement et, en dernier, le crédit bancaire pour un logement choisi sur plan et qui ne devrait plus s'éterniser. Le ministre parle de délai de réalisation de vingt mois. Un véritable challenge ! Dans son intervention au micro de Souhila El Hachemi, le premier responsable du secteur a haussé le ton à l'adresse des entreprises qui, pour la plupart, ne respectent pas les délais quand elles ne mettent pas carrément le chantier à l'arrêt, faute de moyens financiers, de matériel et de structures. Une situation qui n'est plus acceptable. Alors, pour ce faire, le ministre parle de recourir aux entreprises étrangères qui viendront prêter main-forte pour honorer les engagements des pouvoirs publics mais, surtout, contenter ceux qui croisent les doigts pour qu'un jour ils puissent vivre avec leur petite famille comme le commun des mortels.

> « *Beaucoup d'entreprises ne respectent pas les délais fixés quand elles ne mettent pas carrément le chantier à l'arrêt, faute de moyens financiers, de matériel et de structures.* »

S. H.

REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS LES ASSEMBLÉES ÉLUES

Le MSP approuve le système de quotas

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) approuve le système des quotas exigeant une représentation des femmes dans les assemblées élues, les APW et l'APN, notamment, comme premier pas dans la consécration de la démocratie en Algérie.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Bouguerra Soltani, chef du MSP, favorable au quota de la représentation des femmes dans les assemblées élues.

Tout en reconnaissant que le système de quotas pour la représentation des femmes dans les différentes assemblées élues, est en soi une pratique antidémocratique, le MSP soutient tout de même que l'émancipation de la femme dans la vie politique nationale passe par une plus grande présence dans les sphères de décision.

Ainsi, la formation de Bouguerra Soltani a émis un certain nombre de propositions dans ce sens visant à promouvoir la présence et le rôle de la femme dans les différentes assemblées et consacrer le principe d'égalité des sexes dans les devoirs et les droits tel que stipulé dans la loi fondamentale du pays. Il s'agit d'une représentation de l'ordre de 20% de femmes à l'Assemblée populaire nationale (APN) et dans les assemblées populaires de wilayas (APW) et de consacrer une liste nationale en ce qui concerne le Parlement. Aussi, le MSP suggère-t-il de maintenir les lois relatives aux facilitations et aux pénalités dans lesdites assemblées à travers le prochain amendement de la loi fixant les modalités d'élargissement de la représentation des femmes dans les assemblées élues. Quant aux assemblées communales, le MSP propose une représentation féminine à hauteur de 10% dans les chefs-lieux de wilaya et de daïra dont la population démographique dépasse 20.000 habitants, sans pour autant consacrer le principe d'alternance. Le projet de loi organique fixant les modalités d'élargissement de la représentation des femmes dans les assemblées élues, qui vient en application des dispositions de l'article 31 de la Constitution, stipule que l'Etat œuvre à la promotion des droits de la femme en augmentant ses chances d'accès à la représentation dans les assemblées élues. Ce projet de loi, ainsi que d'autres relatifs au régime électoral et des incompatibilités du mandat électoral, seront au menu des parlementaires de la chambre basse pour débat à partir du 4 octobre prochain. L'objectif de ce projet de loi s'articule autour de l'octroi d'une place importante à la femme sur la scène politique, en incitant les différentes formations politiques à inclure dans leurs listes électorales certaines proportions de femmes. Des proportions fixées au tiers des listes électorales dans les circonscriptions dépassant les 20.000 habitants, faute de quoi les listes seront rejetées, selon les dispositions du nouveau projet de loi concernant les APC et les APW. Mieux encore, les femmes jouiront du droit de disposer, également, du tiers des sièges après le dépouillement et de l'un des sièges si la liste n'aura obtenu que deux sièges lors du scrutin.

M. C.

L'AMBASSADEUR DE PALESTINE À ALGER AU FORUM D'*EL MOUDJAHID* :

« Nous sommes optimistes et ne baisserons pas les bras »

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni, hier soir, pour débattre et statuer de la suite à donner à la demande d'adhésion à l'Onu déposée par le chef de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, vendredi dernier. Les enjeux, principalement dans les coulisses des instances onusiennes, sont tels que la demande d'adhésion de la Palestine en tant que pays membre à part entière ne «*puisse*» trouver écho. La position américaine étant d'emblée connue, certainement que la Maison Blanche aura recours à son veto, pour soutenir son allié historique, Israël, a fait savoir l'ambassadeur de l'Etat palestinien à Alger, Hassan Abdelkhalek, hier lors d'une conférence tenue au Forum du journal *El Moudjahid*. Le représentant de l'Etat palestinien en Algérie a exposé, lors de cette conférence, les derniers développements de la cause palestinienne. «*L'Algérie est un pays frère qui a tant donné durant des décennies à la cause palestinienne*», a-t-il souligné, avant d'ajouter : «*Notre objectif reste le même, celui de la proclamation d'un Etat palestinien souverain et indépendant en plus de notre volonté d'adhérer en tant que pays membre à part entière à l'Onu.*»

Sur ce point, il dira, également, que le recours à l'instance onusienne pour l'adhésion de son pays est la seule alternative des Palestiniens, tout en affirmant ne pas s'opposer aux négociations avec Israël. «*Nous voulons des négociations qui se fassent dans le cadre de la légalité internationale où un échéancier sera établi*», a-t-il ajouté. Les dirigeants de l'Etat palestinien, a-t-il indiqué, ont subi des pressions énormes de la part du gouvernement américain pour les dissuader d'aller à la tribune de l'Onu, mais en vain, a-t-il ajouté.

Sur la scène internationale, plusieurs pays se sont déclarés «*pour*» l'adhésion de la Palestine à l'Onu, à l'instar de l'Inde et de la Chine, mais également d'autres pays du monde arabe. Selon M. Abdelkhalek, un soutien de la communauté internationale pour la cause palestinienne et sa demande d'adhésion à l'Onu afin de contrer les éventuels opposants à cette démarche.

Dans le cas où le Conseil de sécurité venait à refuser la demande palestinienne, a-t-il expliqué, «*la Palestine ne baissera pas pour autant les bras et poursuivra son combat*». A la question de savoir si son gouvernement accepterait le statut d'Etat observateur, l'ambassadeur palestinien à Alger dira que «*sur ce point, nul ne peut se prononcer pour le moment mais nous restons optimistes quant à notre démarche*».

M. B.

ENERGIE THERMIQUE

Orienter la recherche vers les énergies renouvelables

Les participants aux 15es journées internationales de l'énergie thermique, organisées à l'université de Tlemcen du 24 au 26 septembre, ont recommandé lundi au terme de leurs travaux "d'orienter davantage la recherche vers la thermique et vers les énergies renouvelables qui constituent essentiellement les énergies du futur".

Les séminaristes ont par ailleurs souligné l'importance de l'aspect expérimentation en optant pour des plans de développement à même d'offrir les équipements adéquats nécessaires à l'application des résultats de recherche, afin d'éviter les simulations numériques comme c'est le cas actuellement dans différents laboratoires.

Les participants à ces 15es JITH ont également recommandé de renforcer les collaborations avec les universités et laboratoires des pays membres des JITH comme la France, la Tunisie, le Maroc et le Soudan.

La formation doctorale doit être également placée sous la tutelle de divers établissements, afin de permettre aux doctorants de travailler en réseau (laboratoires, centres de recherche, universités, ...), ontûils encore suggéré.

Le comité scientifique de ces 15es JITH a attribué quatre prix d'encouragement à des jeunes doctorants participant à cette rencontre pour la "qualité" et le "haut" niveau de leurs recherches.

Les prix ont été décernés respectivement à Sanaa Bannour de Tunisie, Samira Chader du centre de développement des énergies renouvelables de Bouzareah (Alger), Ghellai Nacera de l'université de Tlemcen et Abdellatif Merabtine, jeune chercheur algérien établi à l'étranger.

Les 16es JITH seront organisées dans deux ans au Maroc, soit à l'université de Marrakech ou celle de Oujda, ont annoncé les organisateurs.

Les 15es journées internationales de thermique, visant la promotion des échanges entre les chercheurs des deux rives de la Méditerranée dans le domaine des énergies renouvelables et l'évaluation de la recherche, ont permis la présentation de six conférences plénières, 24 communications orales et plus de 170 communications posters, a indiqué le président du comité d'organisation, le professeur Benyoucef Boumediène.

APS

LAKSACI, GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE, À WASHINGTON :

«Aider les pays à faible revenu devrait être une priorité du FMI»

Dans une allocution devant le Comité monétaire et financier international à Washington, Mohamed Laksaci, gouverneur de la Banque d'Algérie, a souligné que l'aide aux pays à faible revenu devrait figurer parmi les priorités du plan d'action du Fonds monétaire international

D.R.

Mohamed Laksaci.

M. Laksaci, qui s'exprimait devant cette instance au nom de l'Algérie, de l'Afghanistan, du Ghana, de l'Iran, du Maroc, du Pakistan et de la Tunisie, a indiqué que l'amélioration des "*capacités du Fonds à assister les pays à faibles revenus devrait figurer parmi les priorités du plan d'action*" élaboré par le Fonds.

"*Nous soutenons le plan d'action de la directrice générale* (du FMI) *pour le renforcement de l'efficacité du Fonds dans l'accomplissement de ses missions envers les pays membres dans cette phase difficile et, de manière générale, pour l'amélioration de l'architecture globale*", a poursuivi M. Laksaci, qui s'est félicité, à cet égard, de l'importance accordée au "*renforcement de l'efficacité et l'impartialité de la surveillance*".

"*La mobilisation de l'assistance concessionnelle, y compris les contributions bilatérales et l'utilisation des revenus liés à la vente de l'or, est cruciale.*

L'assistance technique demeure essentielle pour aider les pays membres à formuler et mettre en oeuvre des politiques saines. A cet égard, les ressources allouées à ces activités doivent être préservées et l'application frais aux pays en bénéficiant évitée", a-t-il ajouté.

Soulignant l'intérêt de renforcer les capacités du FMI dans la résolution des crises, le gouverneur de la Banque d'Algérie a préconisé l'exploration de "*voies additionnelles de renforcement des capacités de prêts du Fonds*" afin de "*permettre à l'institution d'être en meilleure position de fournir l'assistance à ses membres*".

Evoquant, d'autre part, l'entrée en vigueur prochaine de la réforme des quotes-parts du FMI, le gouverneur de la Banque d'Algérie a affirmé qu'"*elle devrait consolider la légitimité du processus décisionnel en reflétant non seulement le poids des pays membres mais aussi leurs vulnérabilités*". "*En même temps que l'entrée en vigueur prochaine de la réforme de 2010 des quotes-parts, une revue exhaustive de la formule de calcul des quotes-parts à janvier 2013, tel que demandé par le Conseil des gouverneurs, devrait renforcer la légitimité du processus décisionnel en reflétant non seulement le poids des pays membres mais aussi leurs vulnérabilités*", a-t-il dit à ce propos.

Il a affirmé, à ce titre, que "*tout réalignement additionnel des quotes-parts en faveur des pays émergents et en développement* (PED) *dynamiques ne se fasse pas au détriment d'autres PED*".

Mohamed Laksaci a, par ailleurs, appelé le FMI à "*continuer à mettre en garde contre le protectionnisme et à promouvoir les bénéfices pour la croissance globale et l'emploi d'une conclusion rapide du Cycle de Doha en matière de négociations commerciales*".

S'exprimant sur la situation économique mondiale, M. Laksaci a mis en garde que "*la détérioration de la situation économique et financière globale, les prix élevés des produits de base et la baisse de l'assistance externe mettent en péril les gains durement acquis en matière de croissance et de réduction de la pauvreté*".

Il a déploré "*une faible détermination à mener une action collective face au problème de la dette souveraine et des stress bancaires dans la zone euro et aux préoccupations relatives à la croissance et à la viabilité de la dette publique aux Etats-Unis et au Japon*".

Selon M. Laksaci, cette situation nécessite un "*soutien à la croissance et à l'emploi dans le court terme, l'adoption de plans à moyen terme de consolidation budgétaire, particulièrement aux Etats-Unis et au Japon, la prise en charge décisive dans la zone euro de la crise de la dette souveraine et le renforcement du capital des banques et la restructuration ou la liquidation de celles qui sont faibles ainsi que la réparation des situations bilantaires des ménages et la relance du marché de l'immobilier aux Etats-Unis*".

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, "*l'agenda de politiques est important. Les pressions sur les comptes budgétaires et courants se sont accrus dans le sillage des récents évènements dans certains pays*", a-t-il fait remarquer.

Enfin, le gouverneur de la Banque d'Algérie a relevé que "*les performances des pays émergents et en développement continuent à être fortes malgré le récent ralentissement de la croissance*", soulignant que ces pays devraient maintenir "*une croissance forte et équilibrée tout en reconstituant des réserves budgétaires ainsi que l'adoption de politiques appropriées pour limiter les risques liés aux flux de capitaux volatils et l'inflation*".

APS

POURSUITE DES RENCONTRES DE CONCERTATION AU SUD

Ouargla et Ghardaïa au menu du Cnes

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Cnes poursuit son cycle de rencontres de concertation à travers les différentes wilayas du pays, conformément aux directives du président de la République. Les perspectives de développement local et l'amélioration du cadre de vie des populations, notamment éloignées, figurent parmi les objectifs principaux de ces consultations, qui accompagneront les réformes politiques initiées par le chef de l'Etat. Ainsi, les travaux de la septième rencontre de concertation sur le développement local, qui ont jumelé pour la première fois deux wilayas (Ghardaïa et Ouargla), ont débuté hier à Ghardaïa sous la présidence de Mohamed Seghir Babès, président du Conseil national économique et social (Cnes).

La première séance de travail de cette rencontre a été consacrée à une présentation succincte, par les deux walis, des efforts de développement consentis par les pouvoirs publics et leurs impacts sur les populations dans les deux wilayas en présence des responsables locaux. Le président et les membres de la délégation du Cnes se réuniront, ensuite, avec les élus locaux de Ouargla et de Ghardaïa. Les travaux de l'après-midi seront dédiés à l'écoute des représentants de la société civile de Ouargla, alors que ceux de Ghardaïa s'exprimeront aujourd'hui, a-t-on indiqué auprès des organisateurs.

La participation de la wilaya de Biskra, initialement prévue dans cette rencontre, a été différée à une date ultérieure pour des raisons organisationnelles et techniques, a-t-on fait savoir. Dans une brève intervention à l'ouverture de cette rencontre, le président du Cnes a réaffirmé l'importance de la concertation et du dialogue social pour asseoir une meilleure stratégie de développement local en diapason avec les aspirations des citoyens.

Les rencontres locales de concertation, animées par le Cnes, ont débuté le 5 septembre à Tindouf, rappelle-t-on. Six wilayas du Sud ont, jusqu'à présent, été concernées par ces rencontres de concertation à savoir, Tindouf, d'Illizi, Tamanrasset, Adrar, Béchar et El Oued. Ces rencontres locales préludent à six assises régionales qui, elles-mêmes, aboutiront à la tenue des Assises nationales sur le développement local, prévues le 22 décembre prochain à Alger. Pour rappel, en mai dernier, le Cnes s'était vu confier, par le président de la République, la tâche d'animer la concertation nationale visant à adapter les objectifs du développement local aux attentes de la population.

L. B.

DROITS DE L'HOMME

Des magistrats algériens en formation en France

Un groupe de magistrats algériens participent, à partir du 26 septembre, à une session de formation en France sur la protection des droits de l'homme, a annoncé, dimanche, le ministère de la Justice.

Les participants à cette session, qui aura lieu a l'Ecole nationale d'administration française, débattront de thèmes concernant l'histoire et le développement du concept des droits de l'homme, les mécanismes et garanties légaux de leur protection ainsi que les moyens de les promouvoir.

Cette session s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation de courte durée destinée aux cadres et magistrats du ministère de la Justice, ajoute la même source.

APS

LAKSACI, GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE, À WASHINGTON :

«Aider les pays à faible revenu devrait être une priorité du FMI»

Dans une allocution devant le Comité monétaire et financier international à Washington, Mohamed Laksaci, gouverneur de la Banque d'Algérie, a souligné que l'aide aux pays à faible revenu devrait figurer parmi les priorités du plan d'action du Fonds monétaire international

D.R.

Mohamed Laksaci.

M. Laksaci, qui s'exprimait devant cette instance au nom de l'Algérie, de l'Afghanistan, du Ghana, de l'Iran, du Maroc, du Pakistan et de la Tunisie, a indiqué que l'amélioration des "*capacités du Fonds à assister les pays à faibles revenus devrait figurer parmi les priorités du plan d'action*" élaboré par le Fonds.

"*Nous soutenons le plan d'action de la directrice générale* (du FMI) *pour le renforcement de l'efficacité du Fonds dans l'accomplissement de ses missions envers les pays membres dans cette phase difficile et, de manière générale, pour l'amélioration de l'architecture globale*", a poursuivi M. Laksaci, qui s'est félicité, à cet égard, de l'importance accordée au "*renforcement de l'efficacité et l'impartialité de la surveillance*".

"*La mobilisation de l'assistance concessionnelle, y compris les contributions bilatérales et l'utilisation des revenus liés à la vente de l'or, est cruciale.*

L'assistance technique demeure essentielle pour aider les pays membres à formuler et mettre en oeuvre des politiques saines. A cet égard, les ressources allouées à ces activités doivent être préservées et l'application frais aux pays en bénéficiant évitée", a-t-il ajouté.

Soulignant l'intérêt de renforcer les capacités du FMI dans la résolution des crises, le gouverneur de la Banque d'Algérie a préconisé l'exploration de "*voies additionnelles de renforcement des capacités de prêts du Fonds*" afin de "*permettre à l'institution d'être en meilleure position de fournir l'assistance à ses membres*".

Evoquant, d'autre part, l'entrée en vigueur prochaine de la réforme des quotes-parts du FMI, le gouverneur de la Banque d'Algérie a affirmé qu'"*elle devrait consolider la légitimité du processus décisionnel en reflétant non seulement le poids des pays membres mais aussi leurs vulnérabilités*". "*En même temps que l'entrée en vigueur prochaine de la réforme de 2010 des quotes-parts, une revue exhaustive de la formule de calcul des quotes-parts à janvier 2013, tel que demandé par le Conseil des gouverneurs, devrait renforcer la légitimité du processus décisionnel en reflétant non seulement le poids des pays membres mais aussi leurs vulnérabilités*", a-t-il dit à ce propos.

Il a affirmé, à ce titre, que "*tout réalignement additionnel des quotes-parts en faveur des pays émergents et en développement* (PED) *dynamiques ne se fasse pas au détriment d'autres PED*".

Mohamed Laksaci a, par ailleurs, appelé le FMI à "*continuer à mettre en garde contre le protectionnisme et à promouvoir les bénéfices pour la croissance globale et l'emploi d'une conclusion rapide du Cycle de Doha en matière de négociations commerciales*".

S'exprimant sur la situation économique mondiale, M. Laksaci a mis en garde que "*la détérioration de la situation économique et financière globale, les prix élevés des produits de base et la baisse de l'assistance externe mettent en péril les gains durement acquis en matière de croissance et de réduction de la pauvreté*".

Il a déploré "*une faible détermination à mener une action collective face au problème de la dette souveraine et des stress bancaires dans la zone euro et aux préoccupations relatives à la croissance et à la viabilité de la dette publique aux Etats-Unis et au Japon*".

Selon M. Laksaci, cette situation nécessite un "*soutien à la croissance et à l'emploi dans le court terme, l'adoption de plans à moyen terme de consolidation budgétaire, particulièrement aux Etats-Unis et au Japon, la prise en charge décisive dans la zone euro de la crise de la dette souveraine et le renforcement du capital des banques et la restructuration ou la liquidation de celles qui sont faibles ainsi que la réparation des situations bilantaires des ménages et la relance du marché de l'immobilier aux Etats-Unis*".

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, "*l'agenda de politiques est important. Les pressions sur les comptes budgétaires et courants se sont accrus dans le sillage des récents évènements dans certains pays*", a-t-il fait remarquer.

Enfin, le gouverneur de la Banque d'Algérie a relevé que "*les performances des pays émergents et en développement continuent à être fortes malgré le récent ralentissement de la croissance*", soulignant que ces pays devraient maintenir "*une croissance forte et équilibrée tout en reconstituant des réserves budgétaires ainsi que l'adoption de politiques appropriées pour limiter les risques liés aux flux de capitaux volatils et l'inflation*".

APS

POURSUITE DES RENCONTRES DE CONCERTATION AU SUD

Ouargla et Ghardaïa au menu du Cnes

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Cnes poursuit son cycle de rencontres de concertation à travers les différentes wilayas du pays, conformément aux directives du président de la République. Les perspectives de développement local et l'amélioration du cadre de vie des populations, notamment éloignées, figurent parmi les objectifs principaux de ces consultations, qui accompagneront les réformes politiques initiées par le chef de l'Etat. Ainsi, les travaux de la septième rencontre de concertation sur le développement local, qui ont jumelé pour la première fois deux wilayas (Ghardaïa et Ouargla), ont débuté hier à Ghardaïa sous la présidence de Mohamed Seghir Babès, président du Conseil national économique et social (Cnes).

La première séance de travail de cette rencontre a été consacrée à une présentation succincte, par les deux walis, des efforts de développement consentis par les pouvoirs publics et leurs impacts sur les populations dans les deux wilayas en présence des responsables locaux. Le président et les membres de la délégation du Cnes se réuniront, ensuite, avec les élus locaux de Ouargla et de Ghardaïa. Les travaux de l'après-midi seront dédiés à l'écoute des représentants de la société civile de Ouargla, alors que ceux de Ghardaïa s'exprimeront aujourd'hui, a-t-on indiqué auprès des organisateurs.

La participation de la wilaya de Biskra, initialement prévue dans cette rencontre, a été différée à une date ultérieure pour des raisons organisationnelles et techniques, a-t-on fait savoir. Dans une brève intervention à l'ouverture de cette rencontre, le président du Cnes a réaffirmé l'importance de la concertation et du dialogue social pour asseoir une meilleure stratégie de développement local en diapason avec les aspirations des citoyens.

Les rencontres locales de concertation, animées par le Cnes, ont débuté le 5 septembre à Tindouf, rappelle-t-on. Six wilayas du Sud ont, jusqu'à présent, été concernées par ces rencontres de concertation à savoir, Tindouf, d'Illizi, Tamanrasset, Adrar, Béchar et El Oued. Ces rencontres locales préludent à six assises régionales qui, elles-mêmes, aboutiront à la tenue des Assises nationales sur le développement local, prévues le 22 décembre prochain à Alger. Pour rappel, en mai dernier, le Cnes s'était vu confier, par le président de la République, la tâche d'animer la concertation nationale visant à adapter les objectifs du développement local aux attentes de la population.

L. B.

DROITS DE L'HOMME

Des magistrats algériens en formation en France

Un groupe de magistrats algériens participent, à partir du 26 septembre, à une session de formation en France sur la protection des droits de l'homme, a annoncé, dimanche, le ministère de la Justice.

Les participants à cette session, qui aura lieu a l'Ecole nationale d'administration française, débattront de thèmes concernant l'histoire et le développement du concept des droits de l'homme, les mécanismes et garanties légaux de leur protection ainsi que les moyens de les promouvoir.

Cette session s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation de courte durée destinée aux cadres et magistrats du ministère de la Justice, ajoute la même source.

APS

SALON MED IT ET MARCHÉ DES TIC EN ALGÉRIE

Les opérateurs économiques en quête de partenariat

«Nous avons des chercheurs et des ingénieurs au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique et des compétences importantes, en ce sens qu'il faut un mode opératoire et efficace pour que ces valeurs et ces capacités technologiques et scientifiques s'adaptent à l'environnement économique national et participer, ainsi, au développement de l'industrie des technologies de l'information et de la communication», a, notamment, déclaré, hier, le ministre de la Poste et des TIC, lors de l`inauguration officielle de la 8e édition du Salon international Med IT, ouvert au Palais de la culture, en présence de l'ambassadeur du Canada à Alger, Son Excellence, Genevieve Des Rivières.

PAR AMAR AOUIMER

Le ministre a mis en relief le rôle de l'Etat dans la promotion des TIC et la portée essentielle de l'E -Gouvernement en précisant que l'Algérie renforce ses potentialités d'utilisation des TIC comme le Canada en développant des réseaux de télécommunications et des TIC dans la gestion et la découverte des ressources, ainsi que dans les missions de développement économique et sociale et dans la formation.

«*Il s'agit d'aller dans les régions enclavées du Sud algérien, les Haut-Plateaux et les zones montagneuses et instaurer un équilibre en matière d`accès aux TIC et éviter la fracture numérique*», a-t-il souligné.

Il a, en outre, réaffirmé que la stratégie en Algérie sera bien développée en matière d`éducation nationale dont l'objectif essentiel consiste à réaliser le cartable numérique, tandis que «*les pouvoirs publics ont la ferme intention de promouvoir les TIC en les mettant au service des citoyens*».

Benhamadi a exhorté les entreprises algériennes à favoriser le partenariat avec les sociétés étrangères en dynamisant le marché des TIC en Algérie afin d'accélérer le développement économique et industriel.

Il est question d`introduire un quatrième opérateur de la téléphonie mobile en Algérie pour la 2e génération tandis que la 3G oblige les opérateurs (soumissionnaires Nedjma, Mobilis et Djezzy) à réaliser les travaux et la technologie appropriée avant le mois de mars 2012.

Pour sa part, l'ambassadeur du Canada à Alger, dont le pays est invité d'honneur au Med IT, a mis l'accent sur la nécessité de tisser des relations de partenariat et de coopération plus fécondes et développées entre les firmes canadiennes et les operateurs économiques algériens dans le secteur des TIC où le gouvernement canadien mobilise plus de 140 milliards dollars, notamment dans l'école et le Networking.

L'ambassadeur n'a pas manqué de valoriser les compétences algériennes en disant que des cadres algériens assurent la gestion de compagnies industrielles et des TIC au Canada. Elle a, également, indiqué que le Canada est un pionnier en matière de gouvernement en ligne. Le directeur du Salon Med IT, Karim Cherfaoui, a souligné que «*les TIC est un secteur prioritaire de notre économie qui emploie plus de 100.000 travailleurs et qui constitue 5 % du PIB*».

«*Google est une entreprise créée, en 1998, par deux jeunes gens, mais qui a révolutionné Internet et l'utilisation des moteurs de recherche en investissant plus de 196 milliards dollars.*»

Pour lui, Med IT est un espace privilégié pour drainer des milliers de professionnels du secteur des TIC et attirer des clients pour un meilleur échange d'expériences des entreprises des secteurs public et privé.

«*Med IT englobe 65 conférences en trois jours pour traiter les systèmes stratégiques de 3G, la sécurité et le mobile*», a-t-il dit.

A. A.

BENHAMADI, HIER, EN MARGE DE L'ATELIER RÉGIONAL DE L'UIT

«Nous voulons créer un centre régional de normalisation à Alger»

«*Il n'y a pas de rejet préalable de soumissions pour la 3G. Il y a seulement un certain nombre de documents techniques exigés par rapport aux clauses de cahiers de charge, comme la compétence de pouvoir réaliser cette technologie dans les délais impartis*», a déclaré, hier, Moussa Benhamadi, ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, en marge des travaux de «*l'atelier régional de l'Union internationale de télécommunications* (UIT) *sur la normalisation*», organisés par l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT),au Cercle national de l'armée d'Alger en présence de Malcom Johson, président de l'UIT, et de Khedidja Hamouda Ghariani, secrétaire générale de l'Organisation arabe des technologies de l'information et de la communication. C'est ainsi que le ministre a souligné que les soumissionnaires sont placés sur le même pied d'égalité conformément à loi qui fait pas de distinction qu'en termes de compétence et d'offres techniques et financières. Zohra Derdouri, présidente de l'ARPT, a proposé dans son intervention la création d'un centre régional de la normalisation dont le siège sera réalisé à Alger.

Le représentant du gouvernement soutient, dit-il, cette proposition de l'ARPT dans le cadre de la convergence numérique et de la réduction de la fracture numérique dont souffrent l'Afrique et le monde arabe. M. Benhamadi a insisté, par ailleurs, sur les enjeux de la sécurité informatique et de la lutte contre la cybercriminalité et la contrefaçon des produits informatiques. C'est pourquoi l'Algérie développe des efforts importants de normalisation pour s'aligner sur les normes et standards internationaux avec comme objectif l'interopérabilité en vue de mettre en place des référentiels de protection des auteurs et des consommateurs

«*Nous voulons et nous encourageons, ainsi, le développement du marché de contenus informatiques*», a-t-il ajouté, mettant en évidence, ainsi, l'entrée sur le marché des technologies et de l'information et de la communication (TIC) la 3G et la création de la télévision terrestre numérique (TNT).

Ainsi, des campagnes de sensibilisation et d'explications seront organisées au cours des mois prochains pour vulgariser les enjeux de protection des consommateurs et les auteurs de contenus de la contrefaçon. «*L'atelier vise à dispenser durant trois jours* (26, 27 et 28 septembre) *des conseils concrets et de bonnes pratiques sur la participation des pays en développement à l'élaboration de normes mondiales sur le renforcement de leurs capacités d'adaptation aux normes.*»

«*Les participants examineront, par ailleurs, les travaux de normalisation menés sur de nouvelles technologies de premier plan*», a indiqué Mme Zohra Derdouri. C'est pourquoi l'Algérie veut être le promoteur du développement des TIC en termes de normalisation et de lutte contre la contrefaçon en vue de voir l'émergence en Algérie d'un marché de contenus informatiques.

A. A.

FACTURE ALIMENTAIRE

Hausse de l'importation des céréales et légumes secs à août 2011

Les importations algériennes de produits alimentaires ont enregistré durant le mois d'août dernier une progression de plus de 95%, tirée à la hausse essentiellement par les céréales et les légumes secs, selon les Douanes algériennes. Les produits alimentaires, qui représentent une proportion de 22,23% du volume global des importations, se sont établis à 845 millions de dollars durant le 8e mois de l'année 2011 contre 433 millions usd durant la même période en 2010, en hausse de 95,15%, indique un bilan du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis), obtenu par l'APS. Cette augmentation est engendrée essentiellement par une hausse de 89,23% des importations des céréales, semoules et farines, passant de 148,55 millions usd en août 2010 à 281,10 millions usd à la même période en 2011, ajoute-t-on. La part des céréales dans la structure des produits alimentaires importés est de 33,27%, selon le Cnis. Les légumes secs, qui représentent 3,05% des importations globales de l'Algérie, ont également enregistré une très forte hausse de 157,09%, passant de 10,02 millions usd en août 2010 à 25,76 millions à la même période de référence en 2011. A l'exception des viandes qui ont baissé de 28,73%, tous les produits du groupe alimentation ont connu des hausses. Il s'agit aussi des groupes "*laits et produits laitiers*" (+55,79%) totalisant 114,30 millions et "*café et thé*" (+37,87%) soit un montant de 20,68 millions usd. La facture des importations des sucres et sucreries a plus que quadruplé passant de 52,43 millions usd à 217,42 millions usd, précise le Cnis.

MÉTAUX

Forte baisse du prix de l'or à Hong Kong

Le prix de l'or a chuté sous la barre des 1.600 dollars l'once, lundi à Hong Kong, les courtiers vendant le métal précieux pour favoriser les placements en dollar, en forte hausse face aux autres devises. Le métal jaune a plongé à 1.575,80 dollars en début de matinée alors qu'il atteignait 1.731,18 dollars l'once vendredi soir. Les courtiers toujours inquiets de la crise dans la zone euro, où de nombreux observateurs anticipent, désormais, un défaut de paiement de la Grèce, ont décidé de vendre alors que le dollar a rebondi face à plusieurs devises internationales pour devenir une valeur refuge bien plus attractive. "*Les prix de l'or témoignent d'une pression sur le court terme supplémentaire, les investisseurs se débarrassant de leurs positions dans l'or pour obtenir de l'argent frais*", explique un analyste.

ZONE EURO

Baisse tendancielle de l'euro

L'euro s'échangeait en nette baisse face au dollar et au yen, lundi, les investisseurs privilégiant ces deux devises refuges au détriment de la monnaie européenne, toujours plombée par la crise des dettes souveraines au sein de la zone euro.
La monnaie européenne s'échangeait à 1,3462 dollar en fin de matinée contre 1,3503 dollar vendredi soir. La monnaie unique est tombée vers 6h GMT jusqu'à 1,3363 dollar, son plus bas niveau depuis le 18 janvier dernier. Le dollar et le yen, devises considérées comme les plus sûres, continuaient de profiter de la fébrilité des investisseurs face aux incertitudes persistantes sur la gestion de la crise des dettes en zone euro, sur fond de perspectives économiques moroses, relevaient les analystes. "*Les investisseurs liquident leurs actifs risqués, alors que la réunion du G20 la semaine dernière a échoué à clarifier la situation de la zone euro, et a même contribué à accroître encore les inquiétudes*" des opérateurs en l'absence de décision concrète, soulignait l'un d'entre eux..

APS

LAKSACI, GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE, À WASHINGTON :

«Aider les pays à faible revenu devrait être une priorité du FMI»

Dans une allocution devant le Comité monétaire et financier international à Washington, Mohamed Laksaci, gouverneur de la Banque d'Algérie, a souligné que l'aide aux pays à faible revenu devrait figurer parmi les priorités du plan d'action du Fonds monétaire international

D.R.

Mohamed Laksaci.

M. Laksaci, qui s'exprimait devant cette instance au nom de l'Algérie, de l'Afghanistan, du Ghana, de l'Iran, du Maroc, du Pakistan et de la Tunisie, a indiqué que l'amélioration des "*capacités du Fonds à assister les pays à faibles revenus devrait figurer parmi les priorités du plan d'action*" élaboré par le Fonds.

"*Nous soutenons le plan d'action de la directrice générale* (du FMI) *pour le renforcement de l'efficacité du Fonds dans l'accomplissement de ses missions envers les pays membres dans cette phase difficile et, de manière générale, pour l'amélioration de l'architecture globale*", a poursuivi M. Laksaci, qui s'est félicité, à cet égard, de l'importance accordée au "*renforcement de l'efficacité et l'impartialité de la surveillance*".

"*La mobilisation de l'assistance concessionnelle, y compris les contributions bilatérales et l'utilisation des revenus liés à la vente de l'or, est cruciale.*

L'assistance technique demeure essentielle pour aider les pays membres à formuler et mettre en oeuvre des politiques saines. A cet égard, les ressources allouées à ces activités doivent être préservées et l'application frais aux pays en bénéficiant évitée", a-t-il ajouté.

Soulignant l'intérêt de renforcer les capacités du FMI dans la résolution des crises, le gouverneur de la Banque d'Algérie a préconisé l'exploration de "*voies additionnelles de renforcement des capacités de prêts du Fonds*" afin de "*permettre à l'institution d'être en meilleure position de fournir l'assistance à ses membres*".

Evoquant, d'autre part, l'entrée en vigueur prochaine de la réforme des quotes-parts du FMI, le gouverneur de la Banque d'Algérie a affirmé qu'"*elle devrait consolider la légitimité du processus décisionnel en reflétant non seulement le poids des pays membres mais aussi leurs vulnérabilités*". "*En même temps que l'entrée en vigueur prochaine de la réforme de 2010 des quotes-parts, une revue exhaustive de la formule de calcul des quotes-parts à janvier 2013, tel que demandé par le Conseil des gouverneurs, devrait renforcer la légitimité du processus décisionnel en reflétant non seulement le poids des pays membres mais aussi leurs vulnérabilités*", a-t-il dit à ce propos.

Il a affirmé, à ce titre, que "*tout réalignement additionnel des quotes-parts en faveur des pays émergents et en développement* (PED) *dynamiques ne se fasse pas au détriment d'autres PED*".

Mohamed Laksaci a, par ailleurs, appelé le FMI à "*continuer à mettre en garde contre le protectionnisme et à promouvoir les bénéfices pour la croissance globale et l'emploi d'une conclusion rapide du Cycle de Doha en matière de négociations commerciales*".

S'exprimant sur la situation économique mondiale, M. Laksaci a mis en garde que "*la détérioration de la situation économique et financière globale, les prix élevés des produits de base et la baisse de l'assistance externe mettent en péril les gains durement acquis en matière de croissance et de réduction de la pauvreté*".

Il a déploré "*une faible détermination à mener une action collective face au problème de la dette souveraine et des stress bancaires dans la zone euro et aux préoccupations relatives à la croissance et à la viabilité de la dette publique aux Etats-Unis et au Japon*".

Selon M. Laksaci, cette situation nécessite un "*soutien à la croissance et à l'emploi dans le court terme, l'adoption de plans à moyen terme de consolidation budgétaire, particulièrement aux Etats-Unis et au Japon, la prise en charge décisive dans la zone euro de la crise de la dette souveraine et le renforcement du capital des banques et la restructuration ou la liquidation de celles qui sont faibles ainsi que la réparation des situations bilantaires des ménages et la relance du marché de l'immobilier aux Etats-Unis*".

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, "*l'agenda de politiques est important. Les pressions sur les comptes budgétaires et courants se sont accrus dans le sillage des récents évènements dans certains pays*", a-t-il fait remarquer.

Enfin, le gouverneur de la Banque d'Algérie a relevé que "*les performances des pays émergents et en développement continuent à être fortes malgré le récent ralentissement de la croissance*", soulignant que ces pays devraient maintenir "*une croissance forte et équilibrée tout en reconstituant des réserves budgétaires ainsi que l'adoption de politiques appropriées pour limiter les risques liés aux flux de capitaux volatils et l'inflation*".

APS

POURSUITE DES RENCONTRES DE CONCERTATION AU SUD

Ouargla et Ghardaïa au menu du Cnes

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Cnes poursuit son cycle de rencontres de concertation à travers les différentes wilayas du pays, conformément aux directives du président de la République. Les perspectives de développement local et l'amélioration du cadre de vie des populations, notamment éloignées, figurent parmi les objectifs principaux de ces consultations, qui accompagneront les réformes politiques initiées par le chef de l'Etat. Ainsi, les travaux de la septième rencontre de concertation sur le développement local, qui ont jumelé pour la première fois deux wilayas (Ghardaïa et Ouargla), ont débuté hier à Ghardaïa sous la présidence de Mohamed Seghir Babès, président du Conseil national économique et social (Cnes).

La première séance de travail de cette rencontre a été consacrée à une présentation succincte, par les deux walis, des efforts de développement consentis par les pouvoirs publics et leurs impacts sur les populations dans les deux wilayas en présence des responsables locaux. Le président et les membres de la délégation du Cnes se réuniront, ensuite, avec les élus locaux de Ouargla et de Ghardaïa. Les travaux de l'après-midi seront dédiés à l'écoute des représentants de la société civile de Ouargla, alors que ceux de Ghardaïa s'exprimeront aujourd'hui, a-t-on indiqué auprès des organisateurs.

La participation de la wilaya de Biskra, initialement prévue dans cette rencontre, a été différée à une date ultérieure pour des raisons organisationnelles et techniques, a-t-on fait savoir. Dans une brève intervention à l'ouverture de cette rencontre, le président du Cnes a réaffirmé l'importance de la concertation et du dialogue social pour asseoir une meilleure stratégie de développement local en diapason avec les aspirations des citoyens.

Les rencontres locales de concertation, animées par le Cnes, ont débuté le 5 septembre à Tindouf, rappelle-t-on. Six wilayas du Sud ont, jusqu'à présent, été concernées par ces rencontres de concertation à savoir, Tindouf, d'Illizi, Tamanrasset, Adrar, Béchar et El Oued. Ces rencontres locales préludent à six assises régionales qui, elles-mêmes, aboutiront à la tenue des Assises nationales sur le développement local, prévues le 22 décembre prochain à Alger. Pour rappel, en mai dernier, le Cnes s'était vu confier, par le président de la République, la tâche d'animer la concertation nationale visant à adapter les objectifs du développement local aux attentes de la population.

L. B.

DROITS DE L'HOMME

Des magistrats algériens en formation en France

Un groupe de magistrats algériens participent, à partir du 26 septembre, à une session de formation en France sur la protection des droits de l'homme, a annoncé, dimanche, le ministère de la Justice.

Les participants à cette session, qui aura lieu a l'Ecole nationale d'administration française, débattront de thèmes concernant l'histoire et le développement du concept des droits de l'homme, les mécanismes et garanties légaux de leur protection ainsi que les moyens de les promouvoir.

Cette session s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation de courte durée destinée aux cadres et magistrats du ministère de la Justice, ajoute la même source.

APS

M'SILA

Stagnation de la production de semences céréalières

La production de semences céréalières est en stagnation dans la wilaya de M'sila, où il n'a été produit cette année que 7.000 quintaux, a indiqué le directeur de wilaya des services agricoles.

Cette quantité, produite dans les différentes exploitations agricoles de la wilaya, demeure "insuffisante" eu égard aux moyens existants en matière d'irrigation de terres fertiles, "idéales pour ce genre de cultures", a fait remarquer le même responsable, imputant la faiblesse enregistrée dans ce domaine au "peu d'intérêt" accordé par les agriculteurs à cette filière. Le nombre d'agriculteurs pratiquant cette spéculation demeure "très faible" et peut se compter sur "les doits d'une main", a précisé le diercteur, expliquant que les agriculteurs préfèrent plutôt se consacrer à la culture de légumes, plus rentable financièrement et ne nécessitant pas de grandes surfaces par rapport à la céréaliculture. Les agriculteurs sont convaincus, aujourd'hui, de l'existence d'une "spécialisation de fait" en matière de production agricole, les régions septentrionales s'illustrant par la céréaliculture et la zone de M'sila par la production de légumes, notamment les carottes et la laitue.

EL OUED

4.431 places pour la rentrée de la formation professionnelle

Quelque 4.431 nouvelles places de formation seront offertes, au titre de la prochaine rentrée de la formation professionnelle (session d'octobre), dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris auprès de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya.

Ces postes seront répartis entre la formation résidentielle (3.230 postes), l'apprentissage (1.201), les cours du soir (520) et la formation de la femme au foyer (395), à travers 41 spécialités de formation dispensées cette saison.

Le secteur, qui vient d'acquérir 12 lots d'équipements nouveaux pour les établissements de formation de la wilaya, réceptionnera cette saison trois nouveaux centres de formation professionnelle d'une capacité d'accueil de 300 places pédagogique et 60 lits chacun au niveau des communes de Sidi Amrane, Oum Tiour et El-Oued.

Le secteur de la formation professionnelle dans la wilaya d'El-Oued compte 23 établissements publics, dont un institut national spécialisé implanté au chef-lieu de la wilaya, en plus de trois structures de formation relevant du secteur privé.

TIZI-OUZOU

2.692 locaux commerciaux achevés

Au total, 2.692 locaux commerciaux ont été réalisés dans la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre du programme des 100 locaux par commune, informe la cellule de communication de la wilaya qui a précisé que sur ce nombre de locaux, 679 ont été réalisés en 2011.

Concernant l'ensemble du programme, qui est d'une consistance de 6.700 locaux, la même cellule a indiqué que 2.012 autres unités sont en cours de réalisation et 1.039 vont être lancées "incessamment", ajoutant que 333 locaux lancés sont à l'arrêt et que 624 autres ont été délocalisés vers d'autres communes, notamment pour indisponibilité d'assiettes foncières devant les recevoir.

APS

BOUIRA, DIRECTION LOCALE DU COMMERCE

Quatre marchés de proximité bientôt réalisés

Dans la wilaya de Bouira, les travaux de réalisation de quatre marchés de proximité seront lancés prochainement au niveau des communes de Bechloul, Kadiria, Sour El-Ghozlane et Bir Ghebalou, a indiqué la Direction locale du commerce. Destinés à dispenser des prestations de proximité au profit des ménages, ces projets ont été dotés d'une enveloppe financière globale de 41 millions de dinars, mobilisée sur les budgets des plans communaux de développement de ces communes.

PAR BOUZIANE MEHDI

La Direction locale du commerce a précisé à l'APS que cette dotation financière se répartit à concurrence de 20 millions de dinars pour les marchés de Kadiria et Bir Ghebalou et 06 millions de dinars pour l'aménagement du marché de Sour El-Ghozlane, alors que le reste de la cagnotte (15 millions de dinars) est destiné à la réalisation d'un marché de proximité dans la commune de Bechloul, dans le cadre de l'éradication d'un marché précaire implanté près de la RN 5. La wilaya de Bouira disposera, avec ces nouvelles réalisations, d'un total de 14 marchés de proximité, dont 07 ont été concrétisés durant ces deux dernières années au profit de la commune de Bouira (03 marchés) et de celles de Sour El-Ghozlane, Aïn Bessam, Lakhdaria et M'chedallah. Ces nouveaux projets ont été conçus selon les normes et réponderont aux exigences d'hygiène et de sécurité, souligne l'APS. Ces espaces commerciaux viennent à point nommé pour débarrasser les cités urbaines des marchés de fortune, enlaidissant l'environnement, et qui sont de surcroît sources de désordre et dénués de conditions élémentaires d'hygiène, fait remarquer la Direction du commerce.

B. M.

BERROUAGHIA, FORMATION PROFESSIONNELLE

Un nouveau INSFP pour la rentrée d'octobre

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya de Médéa sera renforcé, dès la rentrée d'octobre prochain, d'un nouvel institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP), a annoncé le directeur de cet établissement.

L'institut sera appelé à assurer des offres de formation supplémentaires en matière d'encadrement technique et de main-d'œuvre qualifiée, a indiqué la même source. Implanté au niveau de la ville de Berrouaghia, troisième grande agglomération urbaine de la région, cet institut va assurer la formation de techniciens supérieurs (TS) dans les domaines de l'électronique industrielle, du froid et de la gestion des ressources humaines.

L'INSFP de Berrouaghia, qui dispose d'une capacité d'accueil de 300 places pédagogiques, est destiné également à dispenser, dans un futur proche, une formation dans la maintenance des machines agricoles, a-t-il ajouté.

Le même responsable a précisé que la filière en question va bénéficier d'une attention particulière, vu la vocation principale des communes situées à proximité de la ville de Berrouaghia, en l'occurrence l'activité agricole et l'élevage ovin, en sus des besoins qui découlent de ces deux activités en matière de maintenance et d'entretien des moyens mécaniques en exploitation. Le secteur de la formation dispose déjà d'un institut national spécialisé, situé à Médéa, qui forme, depuis des années, des techniciens supérieurs notamment dans le domaine de la maintenance de l'appareillage médical.

APS

CONSTANTINE, DÉPÔT D'ASSEMBLAGE DES RAMES DU TRAMWAY

Travaux d'aménagement avancés

A Zouaghi, dans la wilaya de Constantine, les travaux d'aménagement de la partie essentielle du dépôt destiné à l'assemblage des rames du tramway, au fur et à mesure de leur livraison, sont "achevés", a indiqué à l'APS un responsable de l'entreprise italienne Pizarotti, titulaire du marché du tramway de Constantine.

PAR BOUZIANE MEHDI

Mercredi dernier, les quatre premières rames ont débarqué au port d'Alger en provenance du port de Barcelone (Espagne), elles seront stationnées dans les ateliers de ce dépôt doté d'un centre de remisage, d'unités de maintenance et d'une station-service, a précisé le même responsable, faisant part de la mise en place de moyens spéciaux de transport pour assurer un transfert par route "sécurisé" des rames. Une fois à l'intérieur du dépôt, les voitures effectueront régulièrement des déplacements sur de courts parcours afin d'éviter "l'ovalisation" des roues. Selon l'APS, le responsable de l'entreprise a relevé également l'installation, sur les lieux, d'un poste de haute tension et d'une sous-station de traction pour alimenter en énergie électrique les voitures de ce moyen de locomotion.

L'arrivée dans quelques jours à Constantine d'une partie du tramway marque une étape importante dans l'avancement des travaux de réalisation de ce projet, a indiqué l'entreprise Pizarotti où l'on a souligné la *"libération de l'ensemble des zones qui entravaient l'avancement du chantier"*. Le convoi de quatre rames de couleurs verte et blanche sera suivi d'autres voitures qui seront livrées à raison de deux par mois, sur une période de six mois, comme le stipule le contrat conclu entre l'Entreprise nationale de transport maritime CNAN et l'entreprise française Alstom, fournisseuse du matériel roulant, des sous-stations électriques et du système électrique, précise l'APS. Cette fréquence de livraison a été calculée en fonction de la cadence des travaux de réalisation.

Le projet du tramway de Constantine, dont les travaux ont été lancés fin 2008, a nécessité un investissement de 350 millions d'euros. Dans un premier temps, le tramway desservira 16 stations sur une distance de 9 km. avec une capacité de 6.000 passagers par heure dans les deux sens.

B. M.

ORAN, CULTURE DU MAÏS

Première expérience concluante

Un projet pilote de plantation du maïs dans une exploitation agricole privée à Hassiane Toual, à l'est d'Oran, a donné satisfaction, a affirmé à la presse le président de la Chambre de l'agriculture de la wilaya. *"Pour une première moisson, nous avons atteint un rendement de 93 quintaux à l'hectare"*, s'est réjoui M. Mohamed Mansouri, en précisant que cette performance a été meilleure que celle réalisée à El-Bayadh, Mascara ou encore à Relizane. Appliquée sur une superficie de 9 hectares de maïs, cette expérience qualifiée de "concluante" a été possible grâce au dispositif de développement de cette spéculation mis en place et l'offre incitative de l'Office national des aliments du bétail (Onab) qui a proposé aux exploitants des prix attractifs à raison de 4.500 dinars le quintal. M. Mansouri a estimé que cette expérience de production du maïs au niveau local peut être étendue, avec le concours des différents intervenants, à d'autres exploitations dans la wilaya, *"si les conditions seront réunies"*. La Direction des services agricoles (DSA) envisage, dans le cadre de la promotion de cette culture, la plantation du maïs sur une superficie de 30 hectares pour la campagne agricole 2011-2012 au niveau d'une ferme située à Oued Tlélat, une région céréalière irriguée à partir des eaux traitées et épurées de la station d'El-Kerma. Il a rappelé que ce projet, qui entre dans le cadre des efforts du ministère de l'Agriculture et du Développement rural vise à répondre aux besoins du pays en matière de viandes rouges et blanches, partant de la réduction de la facture d'importation du maïs qui dépasse 2 millions tonnes par an, notamment pour la production d'aliments de bétail et de volailles. Des perspectives de développement de la culture du maïs sont perceptibles pour peu que les variétés soient adaptées aux conditions climatiques locales, a dit le même responsable en marge d'une rencontre avec des investisseurs.

APS

JIJEL

Plus de 2.000 trousseaux scolaires distribués

Plus de 2.000 écoliers issus de familles nécessiteuses ont bénéficié de trousseaux scolaires à la faveur d'une action de solidarité citoyenne exprimée à travers un radiothon organisé à la veille de la rentrée des classes. Tous les écoliers concernés ont reçu leurs trousseaux dès le lendemain de cette manifestation mise sur pied par la radio locale, avec le concours des sections locales des Scouts musulmans algériens (SMA), du Croissant-Rouge algérien (CRA) et de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), ont indiqué les organisateurs. L'opération a suscité un engouement sans précédent auprès de la population et l'adhésion de plusieurs partenaires, notamment des commerçants et des entreprises économiques qui ont répondu à l'appel pour venir en aide à de jeunes écoliers des milieux défavorisés. Compte tenu de l'impact de cette première expérience, couronnée de succès malgré quelques lacunes, ce radiothon sera réédité l'année prochaine à l'occasion de la rentrée scolaire 2012-2013, a affirmé le directeur de la radio régionale de Jijel. De nombreux citoyens ont souligné l'importance de cette opération de solidarité qui a permis à des milliers d'écoliers démunis, notamment ceux résidant dans des localités rurales et montagneuses comme Bouraoui-Belhadef, Djimla, Settara, Ouled Rabah et Beni-Yadjis de partager, le jour de la rentrée, la joie de tout le reste de leurs camarades.

ANNABA

Classement de 5 hôtels

Pas plus de 5 hôtels sur les 40 que compte la wilaya de Annaba ont fait l'objet, jusqu'à présent, d'un classement conformément à la loi en vigueur dans le secteur du tourisme, selon la Direction du secteur. Classées entre 2 et 5 étoiles, les infrastructures hôtelières concernées sont les seules à répondre aux normes requises dans ce cadre, a indiqué la même Direction, signalant que le reste des hôtels doivent préalablement procéder à des travaux d'aménagement pour pouvoir prétendre à une telle "disposition", devenue désormais "obligatoire". Les travaux d'aménagement à entreprendre doivent prévoir les commodités nécessaires à des prestations de service "convenables et de qualité", a précisé un responsable de la Direction du tourisme. Située au pied du massif de l'Edough, Annaba, baignée par la mer Méditerranée sur 80 km, avec un cadre agréable pour le tourisme balnéaire, climatique et d'affaires, compte également 8 restaurants touristiques servant près de 500 repas par jour, et pas moins de 18 agences de voyages. Trois zones d'expansion touristique (Corniche de Annaba, Oued Bagrat, à Séraïdi, et Baie-ouest de Chétaïbi) totalisant une superficie de 2.059 ha, composent le foncier touristique de la wilaya, en plus de 37 hectares potentiellement exploitables, localisés à Sidi Salem (El-Bouni), a indiqué la Direction du tourisme.

OUM EL-BOUAGHI

100 logements sociaux attribués avant fin 2011

Un quota de 100 logements publics locatifs sera attribué "d'ici la fin de l'année en cours" à Oum El-Bouaghi, a indiqué le chef de la daïra. Toutes les formalités préalables aux attributions, en particulier les enquêtes sociales de terrain, ont été accomplies, a ajouté M. Belkacem Messaoudi, faisant part de la "détermination" des autorités à distribuer "dès le premier trimestre 2012", un total de 250 autres logements du même segment, actuellement en phase d'achèvement. Soulignant que les demandes de logement social ont atteint le chiffre de 6.000, le même responsable a affirmé que les enquêtes en cours, menées "en toute transparence et dans le respect de la réglementation en vigueur", détermineront les ordres de priorités en matière d'attribution.

APS

LIBYE

Nouvel assaut contre Syrte

Les forces du conseil intérimaire désormais au pouvoir en Libye s'apprêtent ce lundi à reprendre leur progression en direction de la ville côtière de Syrte, où l'aviation de l'Otan a bombardé dimanche des positions des partisans de Mouammar Kadhafi. Les forces anti-Kadhafi sont parvenues samedi à seulement quelques centaines de mètres du centre de Syrte, la ville natale du colonel Kadhafi, mais elles ont battu en retraite par la suite afin de laisser l'Otan mener des raids aériens.

Syrte se trouve au bord du golfe du même nom, entre Tripoli et Benghazi, et la prise de ce bastion kadhafiste serait une grande victoire pour le Conseil national de transition (CNT). Les combats ont été rares dimanche sur le terrain à l'ouest de Syrte. Du côté est de la ville, les forces du CNT ne sont plus qu'à 15 km des faubourgs, soit une progression de plus de 25 km ces dernières heures.

Dans l'ouest de la Libye, des partisans de Kadhafi ont attaqué la ville de Ghadamès, ce qui souligne la fragilité des positions tenues par le CNT. Cette ville, à 600 km au sud-ouest de Tripoli, se trouve près d'un poste-frontière par où sont passés des partisans de Kadhafi pour fuir en Algérie. Sa vieille ville, constituée d'un labyrinthe de murs de pisé, est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. *"Des miliciens ont attaqué les nôtres dans la ville de Ghadamès"*, a déclaré un responsable du CNT lors d'une conférence de presse, espérant reprendre totalement le contrôle du secteur *"dans quelques jours"*.

SÉNATORIALES EN FRANCE

La victoire des socialistes au Sénat

La victoire obtenue par la gauche aux sénatoriales en France est un premier pas pour les socialistes vers un succès à l'élection présidentielle de 2012, a déclaré hier Harlem Désir, premier secrétaire du PS par intérim.

La gauche a conquis dimanche le Sénat, décrochant 177 sièges, soit deux de plus que la majorité absolue à la haute assemblée, qui compte 348 élus.

Il s'agit d'une première dans l'histoire de la Ve République qui résonne comme un avertissement pour la majorité de droite à sept mois de la présidentielle.

La droite, qui a pris acte de sa défaite, jouera une nouvelle bataille samedi prochain avec l'élection à la présidence du Sénat.

ETAT PALESTINIEN À L'ONU

Première séance du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni hier pour commencer l'examen de la candidature palestinienne d'adhésion aux Nations unies, processus qui prendra des semaines de tractations, Washington ayant prévenu qu'il opposera son veto si nécessaire.

Les 15 pays du Conseil de sécurité doivent tenir des consultations à partir de 19h00 GMT après le dépôt historique vendredi de la candidature par le président palestinien Mahmoud Abbas au siège de l'ONU à New York.

Un vote devrait prendre environ quatre semaines, peut-être plus, selon les diplomates. Les Etats-Unis, membres permanents du Conseil, ont promis d'opposer leur veto si nécessaire, mais espèrent pouvoir l'éviter car une telle démarche ternirait plus encore leur image déjà mauvaise au Moyen-Orient.

Dans les heures qui ont suivi le dépôt de la candidature palestinienne, le Quartette pour le Moyen-Orient (USA, UE, ONU, Russie) s'est mis d'accord sur une déclaration qui prévoit un calendrier pour la reprise des négociations israélo-palestiniennes gelées depuis un an, avec des discussions préparatoires commençant dans un mois et l'objectif d'aboutir à un accord final fin 2012.

Les Etats-Unis pourraient opposer leur veto

Les Palestiniens espèrent obtenir au moins neuf voix sur quinze au Conseil, minimum requis pour que leur demande puisse faire l'objet d'une «recommandation» du Conseil à l'Assemblée générale de l'ONU, passage obligé pour que celle-ci se prononce par un vote à son tour.

Un tel score obligerait alors les Etats-Unis à opposer leur veto et une «recommandation» positive ne verra donc jamais le jour.

Six membres du Conseil de sécurité, permanents ou non, ont déjà dit qu'ils approuvaient la demande palestinienne : Chine, Russie, Brésil, Inde, Liban et Afrique du Sud. D'autres membres indécis ou n'ayant pas révélé leur position sont la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, le Nigeria, le Gabon, la Bosnie et le Portugal. La Colombie a annoncé qu'elle s'abstiendrait.

La direction palestinienne a déjà fait savoir qu'en cas d'échec au Conseil, elle pourrait user de l'option d'un vote direct à l'Assemblée générale où une majorité leur est acquise et qui pourra leur conférer un statut intermédiaire amélioré d'«Etat observateur non membre». Leur statut actuel est celui d'une «entité observatrice».

Reuters

YÉMEN

Le président Saleh prêt à un transfert de pouvoir

Alors que le Yémen est à nouveau en proie à une flambée de violence, le président Ali Abdallah Saleh, revenu vendredi après trois mois en Arabie saoudite pour des soins, a affirmé qu'il était prêt à un transfert de pouvoir dans le cadre d'élections. M. Saleh s'exprimait dans un discours à la nation diffusé dimanche 25 septembre par la télévision, le premier depuis son retour surprise, rapporte le quotidien *Le Monde*.

Il a promis l'organisation d'une élection présidentielle et a lancé un appel au dialogue, ajoutant que le vice-président Abou-Rabbou Mansour Hadi était toujours habilité à mener les négociations avec l'opposition.

M. Saleh a également promis de signer le plan de transition mis au point par le Conseil de coopération du Golfe (CCG), le groupe composé de monarchies du Golfe qui joue un rôle de médiateur dans la crise politique au Yémen. Ce document prévoit pourtant la démission du président yéménite, en échange de son immunité.

"L'initiative du Golfe offre toujours une issue pour un règlement de la crise yéménite et pour parer à une détérioration de la situation", a précisé, dimanche, le roi Abdallah d'Arabie saoudite, exhortant les différents protagonistes "à la retenue" et les invitant à *"faire valoir la raison pour empêcher que le Yémen s'enlise dans davantage de violences"*.

Sanaa à feu et à sang

Depuis le commencement du soulèvement populaire en janvier, les violences politiques ont fait environ 450 morts dans tout le pays, dont 170 durant la seule semaine dernière, selon l'agence officielle SPA. La situation est particulièrement grave à Sanaa, où l'armée, encore fidèle au président, s'affronte avec les troupes du général Ali Mohsen et celles de la famille Al-Ahmar, à la tête de la confédération tribale des Hashed. Des centaines de manifestants enterraient, dimanche, les victimes des combats de l'avant-veille.

Dix corps enveloppés dans le drapeau yéménite étaient exposés sur la "place du Changement", en réalité une longue artère où se sont installés les opposants. Les troupes du président Saleh ont ouvert le feu sur le cortège, sans que l'on sache dans l'immédiat s'il y avait eu des victimes.

RI/Le Monde

AFGANISTAN

2 morts dans une fusillade dans une annexe de l'ambassade US

Deux personnes ont été tuées dimanche soir lors d'une fusillade dans une annexe de l'ambassade américaine à Kaboul, provoquée par un employé afghan, a annoncé lundi un porte-parole de l'ambassade.

"Il y a eu une fusillade dans une annexe de l'ambassade américaine à Kaboul, dans laquelle était impliqué un employé afghan, qui a été tué. Un citoyen américain a également été tué et un autre blessé", a déclaré le porte-parole, Gavin Sundwall. M. Sundwall n'a pas précisé s'il s'agissait d'un incident isolé ou d'une attaque rebelle contre l'ambassade. Les violences se sont multipliées ces derniers mois dans la capitale afghane. A la mi-septembre, une série d'attaques a été commise visant particulièrement le QG de l'Otan et l'ambassade américaine et provoquant un affrontement avec les forces de l'ordre qui a fait une quinzaine de mort, en plus des responsables de l'attaque.

APS

MIDI Auto
Rubrique pilotée par auto-utilitaire
L'actualité des véhicules utilitaires en Algerie
N° 1382 | Mardi 27 septembre 2011

FORD C-MAX

LE MONOSPACE FAMILIAL PAR EXCELLENCE

Ford frappe fort avec le lancement d'une belle paire de monospaces, des modèles qui inaugurent une nouvelle génération de véhicules chez Ford tirée de la nouvelle plate-forme du segment C. Ainsi, le nouveau C-Max s'affiche avec deux déclinaisons, cinq et sept places appelées Grand C-Max, qui permettront à Ford de ratisser large et de mettre à disposition des clients un monospace multi-tâches. Les concepteurs de ce monospace compact ont exploité au maximum les fondements du "Kinetic Design" dans son look extérieur dont le design est jeune avec des lignes bien soignées. New C-Max arrive aussi avec une nouvelle déclinaison de moteurs essence Ford EcoBoost puissants avec une faible émission de CO2.

Lire pages 12 et 13

HYUNDAI SANTA FE RESTYLÉ

HYUNDAI MOTOR ALGÉRIE RENFORCÉ

Lire Page 13

RENAULT MASTER

CONFORT, ÉCONOMIE ET RAFFINEMENT, RÉFÉRENCES DE LA MARQUE

Lire page 14

FORD C-MAX

Le monospace familial par excellence

Ford frappe fort avec sa belle paire de monospaces, des modèles inaugurant une nouvelle génération de véhicules chez Ford tirée de la nouvelle plate-forme du segment C. Ainsi, le C-Max s'affiche avec deux déclinaisons, cinq et sept places appelées Grand C-Max, qui permettent à Ford de ratisser large et de mettre à disposition des clients un monospace multi-tâches. Les concepteurs de ce monospace compact ont exploité au maximum les fondements du "Kinetic Design" dans son look extérieur dont le design est jeune avec des lignes bien soignées. New C-Max arrive aussi avec une nouvelle déclinaison de moteurs essence Ford EcoBoost puissants avec une faible émission de CO2.

Le ouveau C-Max arrive donc en cinq et sept places. Le grand C-Max sept places est équipé de deux portes latérales coulissantes et de sièges innovants repliables à plat et modulables facilitant l'accès des passagers et profitant du moindre espace qui est généré par la manipulation de la position des sièges. Le grand C-Max est un véhicule destiné aux familles, il offre un empattement rallongé de 140 mm, une hauteur rehaussée de 58 mm par rapport au C-Max et une longueur hors-tout de 4,52 m. Le C-Max 5 places adopte pour sa part des lignes extérieures plutôt orientées sport avec sa silhouette séduisante, il est un monospace compact dont la planche de bord y est bien dessinée avec une qualité perçue indéniable. Le design de la planche de bord conforte le confort général de conduite, chose que nous avons ressentie lors des essais effectués en Côte d'Azur, dans la belle région de Nice.

Un style...des configurations

Le nouveau C-Max adopte une silhouette bien séduisante et arbore des lignes puisées du code ''Kinetic Design''. Le monospace made in Ford draine avec lui des lignes de caisse ascendantes très dynamiques, des surfaces entièrement sculptées et des passages de roue arrondis. Le new C-Max dégage une belle impression et nous offre une musculature athlétique avec des appuis sportifs dominant et des surfaces vitrées à la forme étirée au niveau des montants.

La face avant du nouveau C-Max est attirante, dominée par sa calandre inférieure trapézoïdale avec un entourage chromé qu'on distingue sur les versions haut de gamme du véhicule. Les optiques quant à eux sont originaux et imposants, inaugurés sur le fameux concept Iosis MAX.

Le C-MAX 5 places comme annoncé en haut de l'article a l'attirance d'un véhicule de tourisme sportif, un sentiment soutenu par l'état de ses lignes de toit très étirées plongeantes vers l'arrière. Les traits familiaux du C-MAX sont visibles sur les formes des vitres latérales de la voiture semblables à ceux de la Fiesta et du Kuga. L'arrière du véhicule arbore un hayon à lunette au profil plus sportif semblable à celui du Ford S-MAX, le grand frère du C-MAX.

Al'intérieur, la configuration des sièges est semblable à la précédente version avec la présence d'une deuxième rangée composée de trois sièges individuels et fractionnable 40/20/40.

La version 7 places du C-MAX dégage un surcroit d'habitabilité mais aussi (et surtout) de modularité. Ce modèle bénéficie de deux portes latérales arrière coulissantes, laissant découvrir un système de sièges rabattables ingénieux pour la deuxième rangée aux dimensions généreuses.

Un style intérieur novateur

La réussite et la beauté du concept-car Iosis MAX de 2009, que ce soit par son aspect extérieur qu'intérieur, a largement inspiré les designers du new C-MAX. En effet, la planche de bord (semblable sur les deux versions du C-MAX) est finement exposée, le toucher est agréablement doux et les matériaux utilisés semblent bien taillés et soigneusement placés. La partie supérieure du tableau de bord accueille des lignes hérissées en forme d'aile poussée aux extrémités des panneaux latéraux de l'habitacle. La console centrale bénéficie d'un maquillage sobre coupé par une ligne dans une teinte métallique étirée en longueur de la partie basse du tableau de bord.

Rien à dire pour ce qui est de l'agrément de conduite, là nous avons apprécié la position de conduite surélevée avec des sièges enveloppants et un levier de vitesses placé en position haute à portée de main. Notons que le combiné des instruments est doté de cadrans ronds surlignés d'entourages chromés.

Trois finitions sont disponibles sur le nouveau C-MAX

« Ambiente », qui offre un habitacle accueillant avec un tableau de bord bicolore. « Trend » pour une catégorie plus jeune et contemporaine et une finition plus haut de gamme, « Titanium », qui affiche une personnalité plus moderne et technique. Le C-MAX est commercialisé avec une palette de onze coloris extérieurs dont deux nouvelles teintes métallisées. Midnight Sky, un ton gris-bleu sophistiqué, et Mars Red, un rouge-bronze éclatant, et une couleur jaune doré Limelight testée sur le concept-car Iosis MAX 2009.

Le nouveau C-Max est très bien équipé avec un éclairage intérieur à LED, une ventilation et climatisation soignées, de multiples espaces de rangements et de connectivités…

Un agrément de conduite rassurant

Lors de notre essai sur un circuit varié, nous avons apprécié la disposition des multiples technologies d'assistance dont le C-MAX dispose à l'instar du système de surveillance des angles morts qui vient renforcer la sécurité en alertant le conducteur lorsqu'un véhicule qui double peut être caché, à gauche comme à droite. Le système à bouton de démarrage, un système de parking semi-automatique qui permet de braquer automatiquement le volant pour réaliser le créneau. Le limiteur de vitesse qui nous a permis de définir notre propre limite de vitesse et éviter de dépasser involontairement la vitesse autorisée sur les routes de Nice. Une nouvelle génération de l'interface d'information (HMI) des données du véhicule. Une trappe de remplissage sans bouchon EasyFuel.

C-MAX est équipé aussi d'un assistant au démarrage en côte, d'une caméra de recul ainsi que d'un hayon à commande électrique pour un chargement et déchargement plus faciles.

Sur les deux principales étapes parcourues, nous avons eu largement le temps et le plaisir d'apprécier les qualités dynamiques du nouveau C-MAX, avec un focus au préalable sur l'aspect confort qui était remarquable et au niveau sonore qui était des plus moindres que ce soit sur les deux motorisations testées, essence et diesel.

Avec un châssis modernisé, revu et corrigé par rapport à l'ancienne version du C-MAX, couplé à une structure plus robuste, le véhicule dégage une bonne sensation sur le comportement routier ainsi que sur la qualité des bruits et vibrations dans des conditions de roulage poussées à l'extrême sur certains tronçons.

Nouvelle motorisation essence époustouflante

Sur le chapitre des motorisations, il y a lieu de signaler en premier lieu que le nouveau C-Max est le premier modèle de la gamme Ford à bénéficier du nouveau moteur à essence 1,6 litre EcoBoost aux côtés des moteurs diesel TDCi optimisés. New C-Max accueil des motorisations avec des puissances qui varient entre 95 et 180 ch. Les nouvelles motorisations en question ont été pensées pour réduire la consommation de carburant et les émissions de CO2, tout en progressant simultanément en termes de réactivité et de puissance.

Ainsi, nous avons choisi de conduire un new C-Max équipé du nouveau quatre cylindres 1,6 litre EcoBoost, la nouveauté demeure aussi dans la boîte de vitesses qui y est associée. Il s'agit d'une boîte manuelle Ford Duashift à 6 rapports. Selon Ford, ce nouveau bloc associe trois technologies à savoir l'injection directe haute pression avec les injecteurs placés en position centrale, la suralimentation par un turbocompresseur à faible inertie, le double calage variable indépendant de la distribution. La combinaison de ces technologies permet un meilleur rendement énergétique du moteur que nous avons pu vérifier, notamment lors des relances du véhicule après des passages de régime de roulage élevé à un régime bas. Ainsi, ce moteur essence offre un couple qui propulse aisément le véhicule vers des vitesses plus importantes pour reprendre nos essais de belle lurette. Côté technique, Ford explique que *''cela est rendu possible grâce à une technologie de suralimentation qui fait appel à un turbocompresseur doté de petites turbines à faible inertie dont la vitesse de rotation dépasse 200 mille tr/min. Le moteur 1,6 litre est doté d'un turbocompresseur Borg Warner K03 de conception optimisée afin d'obtenir le couple maxi à très faible régime moteur (1 600 tr/min) avec un temps de réponse véritablement réduit au minimum lorsque le conducteur sollicite le moteur pour une accélération rapide''*.

Ayant choisi la version 150 ch du 1,6 litre EcoBoost, le couple de notre modèle atteint sa valeur maxi (240 Nm) dès 1.600 tr/min. Lors des situations critiques, le couple passe même à 270 Nm notamment lors des dépassements. Notre moteur abat le 0 à 100 km/h en 8,5 secondes et offre une consommation en cycle mixte de 6,6 litres/100km et des rejets de CO2 de 154 g/km.

Sur la gamme C-Max, Ford propose aussi une large palette de moteurs diesel à savoir le 1,6 litre Duratorq TDCi de 95 ch et 115 ch, et le 2,0 litres Duratorq TDCi de 140 ch et 163 ch.

Le nouveau C-MAX sera commercialisé en Algérie en 2011 par son distributeur exclusif Elsecom-Ford, il sera exposé au prochain salon international de l'automobile d'Alger qui se tiendra en mois de mars 2011.

Caractéristiques techniques du C-Max 1.6 EcoBoost

- Moteur : A.6 EcoBoost 150 ch
- Cylindrée : 1.596 cm³
- Type : 4 Cylindres en ligne
- Puissance : 150 ch
- Vitesse Maxi : 204 km/h
- Couple : 270 Nm / 1.600 à 4.000 tr/mn
- Consommation en cycle mixte : 6.6l / 100 km
- Empâtement : 2,79 m
- Boîte de vitesses : Manuelle à 6 rapports.

HYUNDAI SANTA FE RESTYLÉ

HYUNDAI MOTOR ALGÉRIE SE RENFORCE

Hyundai Motor Algérie a clôturé l'année 2010 en beauté. Après l'introduction du nouveau Tucson et l'inauguration prochaine du nouveau siège de la marque en Algérie, voilà le SUV phare de la marque qui pointe le bout du nez avec un restylage qui lui va bien. Le Santa Fe est en effet exposé au côté de l'ancienne version au nouveau showroom de Hyundai à Oued Smar.

Présenté au dernier salon de Genève, Hyundai Santa Fe débarque en Algérie sous sa nouvelle robe, il s'affiche au showroom de Hyundai à Oued Smar sous une belle couleur blanche nacrée. Hyundai donne donc un nouveau souffle à son SUV avec une face avant relookée notamment le pare-choc, la calandre avec trois lamelles entourée de chrome. Le Santa Fe donne une allure plus agressive notamment grâce à l'application de contours de haute finition, de nouveaux blocs optiques plus design et des antibrouillards plus imposants. Les rétroviseurs quant à eux sont équipés de répétiteurs de clignotants.

La poupe du véhicule a subi elle aussi un léger lifting avec un pare-choc plus présent et des phares nettement plus jolis et cristallins. Une autre retouche est bien visible, celle des sorties d'échappement qui arborent des embouts d'échappement trapézoïdaux. On remarquera par ailleurs l'intégration de barres de toit largement plus stylistiques.

L'habitacle du véhicule n'a pas connu une révolution, si ce n'est le léger changement sur le tableau de bord et sur le volant ainsi que sur la nouvelle console plus fine et raffinée. Quant à la partie équipements, le Santa Fe monte en gamme et accueil de nouveaux gadgets comme le port USB, les caméras de recul, …

La partie bloc moteur s'est elle aussi renforcée et reçoit un nouveau quatre cylindres 2.2 turbo diesel de 197 ch à 4000 tr/min. Avec cette motorisation, Hyundai annonce une vitesse maximale de 180 km, un SUV qui revendique un 0 à 100 km/h en 9,5 secondes.

Le moteur est couplé à une boîte de vitesses à 6 rapports disponible en manuelle et automatique selon les finitions. Côté consommation, le Santa Fe version 4x2 affiche une consommation mixte de 6,5l /100km et un 6,6l /100 pour le 4x4.

Hyundai Santa Fe restylé est disponible en Algérie avec une seule motorisation et trois finitions : Le Pack STYLE, le Pack PRESTIGE et la finition la plus haute, le Pack EXTREME. Disponible en versions 5 et 7 places, le Santa Fe restylé est annoncé à partir de 2.880.000 DA TTC, taxe VN incluse.

Equipements de série disponibles sur le Sante Fe:

- Airbag conducteur & passagers -A.B.S –EBD (Répartiteur électrique de freinage)- Essuie-glaces et lave-glace arrière-Climatisation manuelle (Style), automatique (Prestige&Extreme)-Commande audio intégrée au volant-Réglage lombaire sur siège avant-Jantes alliage-Volant gainé cuir réglable-Pommeau en cuir-Ordinateur de bord-Projecteurs additionnels antibrouillard immobilisateur-Barres de toit-Rétroviseurs électriques dégivrant panoramiques-Lecteur CD MP3-Accoudoir central AV avec bac rangement-Roue de secours alliage-Becquet arrière-Direction assistée-Vitres arrières lunettes fumées…

Equipements en option :

-Santa Fe Pack PRESTIGE

- 4 Airbags latéraux-Contrôle électronique de trajectoire (ESP)-Contrôle de vitesse de croisière automatique-Coffret de réfrigération-Finition intérieur en métal-Système avertisseur en marche arrière.

En plus des équipements cités sur la finition Prestige, le Santa Fe Pack EXTREME vous offre:

-Un toit ouvrant réglable 3D électroniquement-Sellerie cuir-Siège électronique conducteur réglable en hauteur-Miroir de conversation-Mini chaîne-Phares XENON- Caméra de recul-Seuil des portières.

RENAULT MASTER

Confort, économie et raffinement, références de la marque

Renault Algérie vient d'enrichir sa gamme de véhicules utilitaires avec le tout dernier Renault Master qui non seulement gardera sa place de leader sur le marché algérien des fourgons, mais améliorera davantage sa performance et gagnera la confiance d'une nouvelle clientèle à la recherche de raffinement, de confort et de robustesse.

Nouvelles orientations stylistiques

Il n'y a pas que les berlines chez la marque au Losange qui bénéficient du soin des designers pour les différencier sur le marché, bien au contraire les utilitaires aussi sont gâtés par l'esprit créatif du centre du design Renault.

Preuve à l'appui, le nouveau Master arbore un design entièrement revu qui annonce les nouvelles orientations stylistiques des fourgons Renault. Ses lignes sont volontaires et expressives et reflètent la robustesse et la fonctionnalité d'un grand fourgon. La large calandre du Nouveau Renault Master et ses grands phares expressifs et techniques dévoilent une face avant volontaire et audacieuse. Les ailes musclées et le capot en forme de « museau » expriment la puissance. A l'arrière, on retrouve la découpe de vitre asymétrique, signature visuelle de Master. Les trois feux de stop triangulaires, identifiables de loin, renforcent l'identité lumineuse du véhicule.

« La robustesse du nouveau Renault Master se traduit par de bonnes proportions, des boucliers imposants et protecteurs et des baguettes de protection latérales bien dimensionnées. Les larges feux arrière assoient le véhicule et renforcent le sentiment de sécurité » indiquera Jean-Jacques Azuar, directeur de programme fourgons chez Renault.

Des rangements et des rangements

L'habitacle du nouveau Renault Master offre le plus grand nombre de rangements fonctionnels du marché. Ces rangements, conçus spécifiquement pour accueillir les objets du quotidien des clients professionnels, sont ergonomiques et totalement intégrés. Nouveau Renault Master présente deux innovations majeures pour améliorer l'espace de travail en cabine:

Une tablette porte-documents escamotable sur la planche de bord, conçue pour ne pas gêner la vision. On peut y clipper des bordereaux ou des documents. Une tablette pivotante orientable placée au dos du siège central. En rabattant le siège central, le dossier se transforme en bureau. Il intègre une tablette pivotante particulièrement adaptée pour un ordinateur portable et pouvant servir d'écritoire, deux porte-gobelets et un rangement pour le matériel de bureau. En tout, le cockpit du fourgon dispose de pas moins de 14 espaces de rangements d'une contenance globale de 150 litres. L'absence de compartiment permet d'y loger des objets plus volumineux (en option).

L'habitacle devient plus confortable et mieux adapté aux personnes de grande taille grâce notamment à une augmentation de 5,7 cm de l'espace longitudinal en cabine dont l'essentiel profite à l'espace aux jambes. Il est équipé d'une climatisation manuelle performante avec atteinte rapide des températures désirées, commandes électriques précises et faciles à utiliser.

Confortablement vôtre

Le nouveau Renault Master dispose d'un châssis alliant efficacité et confort dans toutes les conditions de charge. Il est équipé d'un nouveau train avant pseudo Mac Pherson avec barre antiroulis de série garantissant un meilleur maintien de caisse. Les suspensions arrière sont mono lames sur les véhicules traction, tri-lames sur les propulsions roues jumelées. La direction est précise, directe avec des efforts réduits en petits roulages et manœuvres. Associée à une position de conduite plus proche d'un VP et à un volant verticalisé et de petite taille, le confort de conduite et la maniabilité sont dignes des berlines.

Nouveau moteur économe

Le nouveau Master est livré sur le marché algérien avec un nouveau bloc moteur 2.3 dCi développé spécifiquement pour les besoins des véhicules utilitaires. Il couvre un niveau de puissance (125 ch) et est identique sur les versions traction (monté en transversal) et sur les versions propulsion (monté en longitudinal). Son couple de 310 Nm est disponible dès 1.250 tr/mn. Une boîte de vitesses mécanique à 6 rapports est proposée sur le moteur dCi 125.

L'indicateur de changement de vitesses est de série et aide le passage de vitesses pour une consommation maîtrisée. Avec un gain moyen de 1 l/100 km par rapport au Master actuel et une consommation mixte à partir de 7,1 l/100 km (187 g CO2/km), Nouveau Renault Master est leader en consommation NEDC sur ses versions traction.

Renault Master disponible en 10 versions

Grâce aux nouvelles versions propulsion, la gamme s'enrichit d'une nouvelle longueur L4 (volume utile jusqu'à 14.9 m²), de versions 3,5t. Le nouveau Renault Master devient ainsi un des rares du marché des grands fourgons à proposer une double offre traction / propulsion.

La gamme s'enrichit par :

Une nouvelle longueur L4 offrant un volume de chargement jusqu'à 14.9 m² et une longueur de chargement jusqu'à 4,38 m

Des versions 3,5 t avec roues jumelées pouvant supporter une charge plus lourde. Une capacité de remorquage jusqu'à 3t.

Le nouveau Renault Master propose une gamme de dix versions afin de répondre aux besoins au maximum de professionnels algériens. Il est désormais disponible en :

10 caisses (fourgon, châssis simple et double cabine, bennes basculantes, grands volumes). 4 longueurs (4 empattements et 2 porte-à-faux arrière) et 2 hauteurs. Une double offre traction / propulsion (avec roues simples et roues jumelées) et un PTAC : 3,5t (roues simples & roues jumelées). Entre autres, certains accessoires sont désormais disponibles en 1ère monte usine ce qui constitue un gage de qualité et une innovation sur le marché :

La galerie de toit disponible sur les 4 longueurs (charge maximale autorisée de 200 kg). Il est possible de rajouter un chemin de passage et une échelle pour un chargement et un déplacement facilités. Avec 4 longueurs et 2 hauteurs, Le nouveau Renault Master offre 4 volumes de chargement allant de 8 à 14.9 m². La roue de secours, désormais placée sous le véhicule, permet un gain en volume dans l'espace de chargement. Les ouvrants et l'accès à l'espace de chargement sont bien pensés ; la porte latérale coulissante a été élargie de 17 cm pour devenir l'une des plus larges du marché alors que la double porte latérale coulissante est également disponible pour un chargement des deux côtés du véhicule.

Un Master en sécurité

Qui dit Renault, dit plus de sécurité. Renault qui redouble d'efforts avec de nombreux nouveaux équipements pour faire du nouveau Renault Master un des véhicules les plus sûrs du segment. Le nouveau Renault Master propose en matière de sécurité passive, deux airbags frontaux et latéraux conducteur et passager en option mais aussi une visibilité au meilleur niveau du marché. La nouvelle découpe du pare-brise et des vitres, le capot plongeant et la position de conduite surélevée de 49 mm ont permis de gagner 1,3° en visibilité verticale et 7,2° en visibilité latérale. Pour une sécurité active au meilleur niveau, Le nouveau Renault Master offre aussi la plus courte distance de freinage du marché : 44,70 m avec les tractions et de 46,60 m avec les propulsions (100 km/h à 0 sur sol adhérent et en charge). Pour atteindre ces résultats.

Le nouveau Renault Master est doté de freins à disque ventilé à l'avant (302 mm de diamètre) et à disque plein à l'arrière (305 mm de diamètre). Il hérite d'équipements d'optimisation du freinage : ABS avec répartiteur de freinage, aide au freinage d'urgence (AFU) et la régulation du couple moteur résistant (MSR). L'ESC adaptatif à la charge de série sur les versions propulsions et en option sur les tractions.

L'ABS, doté d'un répartiteur de freinage EBV et complété par l'AFU, permet au conducteur de bénéficier rapidement de l'ensemble de la puissance de freinage tout en évitant les blocages pour maîtriser la trajectoire du véhicule.

SAIDA, MAHINDRA

Une progression de 40% pour le Scorpio

La marque indienne Mahindra, commercialisée en Algérie sous la bannière de Saida, Société algérienne d'importation et de distribution automobiles appartenant au groupe Bernard Hayot réalise un bon chiffre d'affaires pour l'année 2010.
Les ventes sont encourageantes pour l'avenir de la marque indienne en Algérie. En effet Mahindra a réalisé une progression de 40% en 2010 où elle a écoulé pas moins de 82 pick-up.
Disponible seulement avec un seul modèle, le Scorpio, décliné en deux versions simple et double cabine, 4x2 et 4x4, le pick-up indien séduit et attire grâce notamment à sa capacité de chargement et sa robustesse et une mécanique simple. Le Mahindra Scorpio est équipé d'une motorisation simple adaptée aux conditions de roulage difficile. Il s'agit du bloc diesel de 2.5l turbo diesel de 100 ch pour un couple moteur maxi de 245 Nm/1.800 mm. Il est couplé à une boîte de vitesses à 6 rapports.
Il offre des mensurations généreuses avec 5.098 mm de longueur hors tout, une largeur hors tout de 1.770 mm et une garde au sol de 210 mm.
Le pick-up simple cabine 4x2 de Mahindra offre une benne assez volumineuse qui affiche 55 cm de profondeur et 1.520 mm de largeur pour une longueur de la benne de 2.294 mm. Le poids total autorisé en charge est de 3.150 kg. A vide, le modèle passe à 1.990 kg pour une charge utile de 1.160 kg. Pour ce qui est du Scorpio double cabine, le pick-up offre une charge utile de 1.100 kg pour la version 4x2. Quant au DC 4x4, la charge utile est estimée à 1.000 kg.

MANQUE DE LIBRAIRIES EN ALGÉRIE

Les inquiétudes de Malika Mokaddem

La romancière algérienne Malika Mokeddem considère que le manque de librairies en Algérie, notamment dans les régions isolées où le livre est rare, risque d'altérer davantage l'épanouissement intellectuel des plus jeunes, déjà mis à rude épreuve par un environnement scolaire et social peu propice à l'éclosion de l'imagination et de la créativité.

"*Le nombre des librairies en Algérie et très réduit. Les libraires ont disparu de l'Algérie profonde*", s'est désolée, dimanche, la romancière d'expression française qui pense que cela procède d'une "*politique visant à décérébrer les gens, notamment les plus jeunes*", selon ses propres dires. Dans un entretien à l'APS en marge du 16e Salon international du livre d'Alger (Sila), où elle signait *La désirante*, son dernier roman paru chez l'éditeur français Grasset, Malika Mokeddem a décortiqué sa conception du rôle du livre et de la lecture dans la structuration de la personnalité de l'individu. Pour elle, le livre est "*primordial*" dans une société. Il nécessite, outre une politique nationale, des initiatives citoyennes ainsi que des actions conjuguées des libraires et des éditeurs pour en assurer la distribution dans les quatre coins du pays, considère l'auteure qui se remémore avec nostalgie sa rencontre avec les grands noms de la littérature universelle, grâce à un libraire installé dans sa région natale, Kenadsa (lieu de naissance aussi de l'écrivain Yasmina Khadra) dans le Sud-Ouest algérien.

Etablie en France à la fin des années 1970, Malika Mokeddem, auteure de plusieurs romans ayant pour trame la "*condition de la femme dans une société d'hommes*", a estimé que le système de distribution manquait depuis des années et représentait la tâche "*la plus importante et la plus urgente à accomplir pour encourager la lecture dans les zones enclavées et injecter le livre dans toute la société algérienne*".

Pour autant, la romancière estime que la situation du livre en Algérie s'améliore, vu l'existence de jeunes auteurs au potentiel avéré et qui portent un intérêt certain à la littérature. "*La demande est là, il faut* (juste) *l'accompagner*", a-t-elle jugé.

Parlant de la "*littérature féminine*", en Algérie, l'auteure de *L'interdite* considère que le nombre des romancières algériennes demeure modeste comparativement à leurs consoeurs dans d'autres pays. "*Ceci ne nous* (romancières algériennes) *a pas empêchées de porter haut et fort, à travers nos écrits, une contestation et une critique sociales*", a-t-elle rappelé avec cette fierté qui la caractérise.

Pour elle, ce nombre "*réduit*" de romancières en Algérie, est dû à l'école, voire à la nature de l'enseignement : "*Vous savez, pendant les années sanglantes qu'a vécues mon pays, je disais que j'avais moins peur du terrorisme que de l'école algérienne, car les tueries finiront par s'arrêter un jour…*", a encore dit Malika Mokeddem. Considérée comme écrivaine de la cause féminine, Malika Mokeddem semble désapprouver cette "*classification*", s'estimant être une "*femme engagée*" par l'écriture et dont l'acte d'écrire est "*éminemment politique*", pas seulement en faveur de la femme, même si cette dernière "*est la plus lésée, particulièrement dans nos sociétés*", a-t-elle expliqué.

"*Il est vrai que dans mes romans, la revendication féminine est un sujet récurrent, mais derrière ce thème principal, il y a toute une société avec ses paradoxes et ses contradictions. Pour moi, j'ai besoin que les droits des humains soient reconnus pour tous et qu'il y ait une démocratie réelle et pas seulement de façade*", a-t-elle encore expliqué à cet égard.

Concernant le "conflit passé" entre des écrivains algériens d'expression arabe et ceux d'expression française, Malika Mokeddem en a nié l'existence même si elle pense que c'est "*le politique qui a essayé de le créer dans les années 1970 lorsqu'on a tenté de dresser les arabophones contre les francophones*".

"*Je serais ravie qu'il y ait de plus en plus d'écrivains dans la langue qui m'a été usurpée et volée* (l'arabe)", a-t-elle ajouté, estimant qu'au-delà de la langue d'expression, "*il y a un besoin de dignité*", et que "*la prise de conscience de sa citoyenneté et le respect de l'autre dans sa différence sont indispensables si l'on veut construire une société fondée sur l'égalité*".

Par ailleurs et à propos des notions d'amour et de violence qui caractérise la dizaine de romans qu'elle a publiés depuis le début de sa carrière, au début des années 1990, la romancière a estimé qu'elles étaient indissociables dans la société algérienne, qui reste, selon cette intellectuelle, "*répressive*" à l'égard de la femme et des libertés individuelles.

"*L'amour et la violence vont souvent ensemble dans mes romans parce que chez nous, il est interdit pour une femme d'aimer. Ce serait même un péché. Un homme amoureux est traité de femmelette et raillé, alors un homosexuel, n'en parlons même pas, c'est encore plus violent. Dans notre société, l'amour et la violence vont de pair* ", a-t-elle encore analysé.

A contrario, a-t-elle estimé, l'épanouissement de l'individu, l'ouverture d'esprit, la considération de l'autre, l'acceptation et la reconnaissance de sa différence, feront que l'amour "*deviendra, simplement, chose naturelle dans notre société*".

Invitée à donner son avis sur le mouvement de révoltes populaires contre les régimes dans certains pays arabes, Malika Mokeddem a d'emblée tenu à préciser qu'elles "*ne sont pas toutes pareilles*", avant d'ajouter que "*ces révoltes ont confirmé que l'indépendance d'un pays ne signifiait pas forcément respect des libertés individuelles*".

Pour elle, les libertés individuelles s'arrachent et l'émergence de la citoyenneté se font à travers l'application du droit, la reconnaissance de l'égalité et la primauté de la justice.

Malika Mokeddem, née en 1949 à Kenadsa (Béchar), est venue à l'écriture par des chemins des plus inattendus. Elle part en France au milieu des années 1970 pour terminer une spécialité en médecine et se consacrer à l'écriture.

L'année 1990 marquera son entrée dans le monde de la littérature avec la parution de son roman *Les hommes qui marchent*, salué par la critique internationale et traduit dans plusieurs langues. **APS**

PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Les musées de Tipaza et de Cherchell, hôtes d'Aïn Témouchent

Des échantillons du patrimoine archéologique des musées de Tipaza sont exposés, depuis dimanche, à la bibliothèque Malek-Bennabi d'Aïn Témouchent. Cette exposition, qui se déroule dans le cadre de la semaine culturelle de Tipaza, met en relief des reliques de moulages de certaines personnalités historiques ayant marqué cette cité, à l'instar du roi numide Juba II, selon le commissaire du festival local des arts et de la culture.

Ces pièces archéologiques sont des patrimoines des musées de Tipaza et de Cherchell qui fut la capitale du roi Bocchus. "*Tipaza étant devenue une colonie romaine après la mort de Ptolémée, fils de Juba II*", a-t-on rappelé.

Des photos de sites historiques, tels le Mausolée royal romain (à Tipaza), figurent également sur le site de l'exposition. Des produits de céramique de Réda Sahli, de poterie de Sidi Semiane, ainsi que des ouvrages de cuir mettent, également, l'accent sur la maîtrise par les artistes de cette wilaya de ces arts millénaires. L'art architectural du Chenoua est, également, met en exergue à travers la beauté des maisons chenouies réalisées à partir de terre et de leur intérieur rustique. Des poutres en bois, des poteries et des ustensiles en bois sont exposés, aux côtés d'oeuvres réalisées à partir de l'osier et du rotin de Koléa.

L'art plastique figure, également, en bonne place dans cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 30 septembre, tout comme l'habit traditionnel féminin à l'instar du caftan et l'art culinaire.

Le programme de cette semaine prévoit, à Aïn Témouchent et ses environs, des soirées artistiques animées par des chanteurs de châabi et de hawzi, ains que le groupe Iyourène qui excelle dans le chant chenoui. Une représentation théâtrale de la troupe de Koléa (MTK) est, également, programmée à cette occasion.

APS

VOLLEY- PHASE DE POULE

Classement par groupe

Classement de chaque groupe à l'issue de la troisième et dernière journée de la phase de poule (23-25 septembre) du 18e Championnat d'Afrique des nations messieurs, organisé à la salle omnisports de Tanger du 22 au 30 septembre.

Groupe A:

Classement	Pts	J	G	P
1. Cameroun	6	3	3	0
2. Tunisie	5	3	2	1
---				
3. Maroc	4	3	1	2
4. Botswana	3	3	0	3

Groupe B:

Classement	Pts	J	G	P
1. Egypte	6	3	3	0
2. Algérie	5	3	2	1
---				
3. Congo	4	3	1	3
4. AfSud	3	3	0	3

Les deux premiers de chaque groupe joueront les demi-finales mardi 27 septembre. La finale se disputera le jeudi 29 du mois. L'Algérie (2e Gr. B) rencontrera le Cameroun (1er Gr.A) et l'Egypte (1re Gr. B) se mesurera à la Tunisie (2e Gr.A).

Le finaliste de cette coupe continentale est assuré d'empocher son billet pour la Coupe du monde prévue du 19 novembre au 14 décembre prochains au Japon.

Cette CAN-2011 qui regroupe huit sélections africaines est organisée par la section volleyball de l'Ittihad de Tanger (IRT), sous l'égide de la Confédération africaine de volleyball et de la Fédération royale marocaine de volleyball.

APS

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOLLEY

L'Algérie en demi-finale face au Cameroun

La sélection algérienne de volley-ball messieurs, vice-championne d'Afrique, s'est qualifiée pour le dernier carré du 18e Championnat d'Afrique des nations, organisé à la salle omnisports de Tanger du 22 au 30 septembre.

L'Algérie (groupe B) rencontrera le Cameroun, classé premier du Groupe A tandis que l'Egypte (Gr.B) se mesurera à la Tunisie (Gr.A).

Les protégés de l'entraîneur Kamel Imloul ont accédé au dernier carré en obtenant cinq points (2 victoires et une défaite) en trois matchs joués pour le compte du groupe B, en compagnie de lÆEgypte, tenante du titre, qui a réussi à avoir six points avec trois victoires successives.

L'Algérie avait battu dimanche, lors de la troisième et dernière journée de la phase de poule (23-27 septembre) la formation sud-africaine par 3 sets à 0 (25-18, 25-7, 25-16). Lors des deux précédentes journées, elle avait battu, vendredi, le Congo-Brazzaville par 3 sets à 1 (25-19, 19-25, 25-15, 25-20) et a été défaite samedi par lÆEgypte, tenante du titre, par trois sets à un (25-21, 26-28, 29-27, 25-18).

L'Algérie rencontrera en demi-finale (mardi 27 septembre) le premier du groupe A en l'occurrence le Cameroun. Ce dernier a gagné ses trois matchs face à la Tunisie par trois sets à deux (25-18, 20-25, 25-17, 23-25 et 15-09) contre le Maroc (15-25, 22-25, 25-23,17-25) et pris le dessus sur son homologue du Botswana par 3 sets à 1 (25-17, 25-23, 23-25, 25-16).

Quant à l'Egypte qui s'est classée première du groupe B, elle a battu dimanche la formation du Congo-Brazzaville par 3 sets à 0 (25-16, 25-18, 27-25) après avoir battu samedi lors de la deuxième journée l'Algérie par trois sets à un (25-21, 26-28, 29-27, 25-18) et pris le dessus sur

l'Afrique du Sud dans la première journée par 3 sets à 0 (25-12, 25-14, 25-16).

Elle rencontrera la Tunisie, deuxième du groupe A. La formation tunisienne a, après avoir été battue par le Cameroun trois sets à deux (25-18, 20-25, 25-17, 23-25 et 15-09), a remonté la pente pour vaincre le Botswana par 3 sets à 0 (25-15, 25-16, 25-13) et le Maroc par 3 sets à 0 (25-23, 25-16, 25-19). Le finaliste de cette coupe continentale est assuré d'empocher son billet pour la Coupe du monde prévue du 19 novembre au 14 décembre prochains au Japon. Cette CAN-2011 qui regroupe huit sélections africaines est organisée par la section volley-ball de l'Ittihad de Tanger (IRT), sous l'égide de la Confédération africaine de volley-ball et de la Fédération royale marocaine de volley-ball.

APS

BASKET- JO-2012

9 qualifiés au tournoi olympique sur 12 connus

La Chine victorieuse de la Jordanie (70-69) en finale du Championnat d'Asie messieurs de basket-ball, dimanche à Wuhan (Chine), est le neuvième qualifié pour le tournoi des Jeux Olympiques 2012 de Londres.

Les trois derniers tickets seront délivrés lors d'un tournoi de qualification olympique (TQO) qui réunira douze équipes dans un lieu restant à déterminer du 2 au 8 juillet 2012, soit trois semaines seulement avant le début du "vrai" tournoi olympique (28 juillet-12 août 2012).

Directement qualifiés pour les JO: Etats-Unis (champion du monde), Grande-Bretagne (organisateur), Tunisie (champion d'Afrique), Australie (champion d'Océanie), Argentine (champion d'Amérique), Brésil (finaliste d'Amérique), Espagne et France (finalistes Eurobasket), Chine (champion d'Asie)

Qualifiés pour le TQO : Macédoine, Russie, Grèce, Lituanie, Angola, Nigeria, Venezuela, République Dominicaine, Porto Rico, Nouvelle-Zélande, Jordanie et Corée du Sud.

APS

FOOTBALL / LIGUE 1 (4È J)

MC Alger-NA Hussein Dey maintenu à Rouiba

Le match MC Alger-NA Hussein Dey prévu le 1er octobre prochain, pour le compte de la 4e journée du championnat d'Algérie de Ligue1, est maintenu au stade de Rouiba, a indiqué dimanche, Mahfoud Kerbadj, président de la Ligue de football professionnel (LFP).

"*Le match MCA-NAHD aura lieu, comme prévu, au stade de Rouïba. On n'a reçu aucune correspondance de la part des responsables de ce stade, demandant la délocalisation de ce derby*", a déclaré à l'APS, le premier responsable de l'instance de gestion de la compétition nationale. Prévue initialement au stade du 5-juillet 1962 (Alger), au même titre que les autres derbies de la capitale, la rencontre MCA-NAHD a été délocalisée au stade de Rouiba, en raison du déroulement du salon du livre au niveau du complexe olympique Mohamed Boudiaf.

Néanmoins, des informations ont évoqué dernièrement, un éventuel nouveau changement de domiciliation de ladite rencontre, à cause des travaux de réfection que devrait subir la pelouse du stade de Rouiba.

"*Personne n'a le droit de refuser d'accueillir tel ou tel match, car les stades sont construits pour abriter les rencontres de football, sinon il vaut mieux les transformer en musée*", a-t-il conclu.

APS

CYCLISME

La sélection nationale juniors garçons au Tour d'Iran

La sélection algérienne "juniors garçons" de cyclisme, composée de cinq coureurs se rendra lundi à Téhéran pour prendre part à la 18e édition du Tour de Mazagran (Iran) prévu du 27 septembre au 1er octobre, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Le Tour de Mazagran d'un parcours de 452.7 km, est classé en catégorie 2.2 (course en 5 étapes) et figure dans le calendrier de l'Asie Tour. Il est en outre doté d'une enveloppe financière de 30.000 dollars au titre de récompense, précise l'instance fédérale. Les cinq coureurs algériens sont: Adil Barbari, Hamza Merdj, Mohamed Bouzidi, Mohamed Cherabli et Boualem Belmokhtar.

Evoquant les chances de l'Algérie, le coach national Hamid Chibane a déclaré qu'"*après un regroupement de 15 jours effectué au centre fédéral de Baba Ahcene (Alger), l'équipe tentera de faire bonne figure à ce Tour*".

Vanessa Hudgens : méga décolleté pour ne pas se faire voler la vedette par sa sœur Stella !

Vanessa Hudgens a beau avoir un nouveau petit ami, ce n'est pas lui qu'elle convie aux avant-premières hollywoodiennes. Comme souvent ces derniers temps, c'est accompagnée de sa jolie petite soeur Stella que l'ex de Zac Efron a assisté avant-hier à la première de Iris : A Journey Through the World of Cinema by Cirque du Soleil au Kodak Theatre à Hollywood.
Consciente que Stella commence à tout pour plaire, il suffit de revoir sa prestation en robe bandage argentée Hervé Léger le mois dernier, Vanessa a pris soin de mettre le paquet pour ne pas se faire voler la vedette.
Alors qu'en ce moment l'actrice d'High School Musical a bien du mal à gérer sa nouvelle coupe de cheveux, elle était à son avantage avant-hier dans sa longue robe ultra-décolletée qu'elle aurait pu préférer moins longue pour ne pas écraser autant sa silhouette. Idem pour le collier, Vanessa aurait pu s'en passer. Son décolleté faisant suffisamment d'effet, pas besoin d'en rajouter.
Du côté de sa jeune sœur, une petite robe courte noire et blanche, portée avec une longue veste noire, des sabots et des petites socquettes blanches, un look bien plus travaillé qui fait incontestablement son petit effet ...

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1902 Décès de Levi Strauss, créateur du blue jean

Immigrant originaire de la Bavière arrivé aux Etats-Unis en 1850, Levi Strauss fonde en 1953 avec ses deux frères une entreprise consacrée à la fabrication et à la vente de pantalons en denim (de Nîmes, France) destinés aux mineurs de la région de San Francisco. Levi Strauss n'aimait pas le mot jean et préférait celui d'overalls d'autant plus qu'à cette époque, le jean se portait par dessus les autres vêtements.

1929 Premier vol avec un pilote automatique

L'Américain James Doolittle réussit à piloter un avion "en aveugle" grâce à l'installation d'un pilote automatique. Ce système, qui agit sur les gouvernes pour stabiliser l'appareil le long de sa trajectoire, permet au pilote de lâcher les commandes et de se reposer. Inventé en 1914 par Elmer Sperry, il ne commence à équiper les avions qu'au début des années 30 après l'expérience réussie de Doolittle.

1934 Lancement de paquebot Queen Mary

Devant 200.000 personnes, à Glasgow, au Royaume-Uni, la reine Mary baptise le paquebot Queen Mary lors de son lancement. Il effectue son voyage inaugural en mai 1936. Le 24 août 1936, il obtint le Ruban bleu en battant le record du Normandie, avec une vitesse moyenne de 30,14 nœuds (55,82 km/h).

1993 Dave Munday dévale les chutes Niagara pour la seconde fois

Pour la seconde fois, Dave Munday, un Canadien de cinquante-trois ans, vient de dévaler les chutes du Niagara à l'intérieur d'un engin de sa conception. Jusqu'à maintenant, il est le seul à avoir tenté l'expérience deux fois mais ce n'est pas tout, le 26 septembre 1987 la police de Niagara a saisi un baril identifié au nom de Dave Munday. Le 16 juillet 1990, il fit une nouvelle tentative de faire le saut des chutes mais son baril s'est coincé entre des roches en haut des chutes et seul, il ne pouvait se dégager, pris à l'intérieur. Quand on l'a récupéré, il était en train de suffoquer par manque d'oxigène.

1997 Salvatore "Toto" Riina condamné à des peines de prison à perpétuité

Vingt-quatre membres de la Mafia, dont son parrain, Salvatore "Toto" Riina, sont condamnés à des peines de prison à perpétuité pour leur implication dans l'assassinat du juge Giovanni Falcone, en 1992.

1997 Crash d'un Airbus A-300B4-220

Le vol GA152 reliant Djakarta à Medan s'écrase dans une zone montagneuse boisée lors de son approche sur la piste 05 de Medan. La visibilité était réduite sur la zone à cause de fumée de forêt. En outre, une certaine confusion régnait chez les contrôleurs quant à savoir si l'appareil avait bien respecté un ordre de prendre un cap 046° par la droite peu avant son écrasement.

2000 Naufrage du traversier grec Express Samina

Lancé le samedi 22 janvier 1966, le navire portait le nom de C/F CORSE, sous les couleurs de la Cie Gale Transatlantique (Carte postale La Cigogne) mais il fut vendu en 1999 dans la flotte de Hellas Ferries et renommé EXPRESS SAMINA. L'EXPRESS SAMINA sombre en quarante-cinq minutes le mardi 26 septembre 2000 en soirée à Paros (Grèce). Le navire, qui avait appareillé du port du Pirée vers 17h00 heures locales, avait à son bord plus de 500 personnes. Après une escale à Paros, il devait poursuivre sa route vers les îles de Naxos, Samos, Ikaria, Patmos et Lipsi. Il heurte vers 22h30 (19h30 GMT) les récifs de l'îlot de Portes, à deux miles environ des côtes de Paros, par grand vent. Le naufrage aurait fait plus de soixante-dix victimes et de nombreux disparus. Des bâtiments des gardes-côtes, des chalutiers, des bateaux de plaisance et un navire de la marine britannique, le HMS LIVERPOOL, participent aux recherches (448 personnes rescapées). Des hélicoptères ont également tiré des fusées éclairantes au-dessus de la zone du naufrage pour faciliter la tâche des secouristes. Les sauveteurs ont poursuivi leurs efforts toute la nuit en dépit de l'obscurité et de conditions de mer défavorable.

LE CARNET DU MIDI

1947 ON CONNAIT PLUS LE STYLE QUE LE NOM

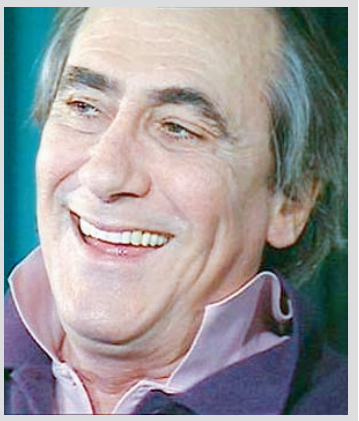

Philippe Lavil, de son vrai nom Philippe Durand de La Villejégu du Fresnay, né ce jour à Fort-de-France (Martinique), est un chanteur français. Ses parents sont des descendants des premiers Blancs installés en Martinique (les békés) dont la famille, qui a fui le régime du roi Louis XV, est installée sur cette île depuis 1750. Ses parents exploitaient une bananeraie. En 1960, Philippe Lavil débarque en métropole pour poursuivre ses études. Dans un pensionnat du sud de la France à Dieulefit, il est initié à la chanson par son professeur d'anglais Graeme Allwright. Le jeune homme s'achète une guitare et décide de devenir chanteur. Ses parents étant peu enthousiastes à cette nouvelle, Philippe passe tout de même trois ans dans une école de commerce. Parmi ses plus grands succès, on peut citer : Avec les filles, je ne sais pas, Il tape sur des bambous, Elle préfère l'amour en mer, Kolé-Séré (en duo avec Jocelyne Béroard du groupe Kassav'), La Chica de Cuba, Jamaicaine, Elle tricote des pulls pour personne, Savana Kumba, De Bretagne ou d'ailleurs. Parmi ses collaborateurs auteurs ou compositeurs, on peut citer Didier Barbelivien et Jean-Pierre Lang.

1956 LA BELLE ET LA BÊTE

Linda Hamilton, née ce jour à Salisbury, dans le Maryland, auxÉtats-Unis, est une actrice américaine.
Elle est principalement connue pour avoir interprété le personnage de Sarah Connor dans les célèbres films de science-fiction, Terminator en 1984 et Terminator 2. Elle fut l'épouse du réalisateur à succès, James Cameron. Leur divorce, en 1999, reste l'un des plus coûteux à Hollywood. Linda commença à jouer la comédie dès son jeune âge, sans avoir l'idée d'en faire sa carrière : elle rêvait de devenir archéologue ou pompier. Avoir interprété le rôle de La Belle au bois dormant est l'un de ses premiers souvenirs. Sa passion pour la comédie continua de s'accroître lors de son travail avec un groupe d'enfants jouant du théâtre à Salisbury. C'est en 1984 que la carrière de Linda prit un tournant décisif grâce au film de science-fiction, Terminator de James Cameron. Malgré le fait d'être arrivée à son apogée, en 1991, la carrière de Linda prit ensuite un tournant plus calme et moins commercial. En 1982, un évènement imprévu fit basculer la vie de Linda dans l'enfer de la cocaïne et de l'alcool. Quand il fut temps de régler l'acompte de sa propriété, elle découvrit que son manager, Harvey Glass, avait détourné 107,000 $ de ses revenus. Sa frustration étant terrible, elle commença à prendre de la cocaïne et de l'alcool. C'est en tournant son premier film, T.A.G. - The Assassination Game, que Linda rencontra son premier mari, l'acteur Bruce Abbott. Ils se marièrent dans l'année, le 19 décembre 1982 et divorcèrent après la naissance de leur fils. Second mariage avec James Cameron. De cette union naîtra une petite fille Joséphine. Le couple divorcera en 2000, un divorce qui coûtera plus de la moitié du budget du film Le Titanic.

1925 UNE BELLE GUEULE IMMORTALISÉE PAR HOLLYWOOD

Paul Newman, d'origine juive, est né en 1925 à Shaker Heights en Ohio (États-Unis). C'était un acteur, réalisateur, producteur et scénariste américain. Il étudie l'art dramatique d'abord à l'école d'art dramatique de Yale, puis à l'Actor's Studio de New York. Bientôt, il monte sur scène à Broadway dans des pièces qui lui apportent la célébrité. À partir de 1954, il tourne pour le cinéma. Son premier film est Le Calice d'argent. En 1958, Newman épouse l'actrice Joanne Woodward, qu'il a connue pendant le tournage du film Les Feux de l'été. À eux deux, ils battent un record : c'est le couple marié à Las Vegas qui a la plus longue durée de vie commune. Ils ont trois filles. Parallèlement à sa carrière d'acteur, Newman se lance dans diverses actions caritatives. Il a, par exemple, créé une marque de produits alimentaires (Newman's Own) dont les bénéfices sont versés à des organismes de charité pour les enfants. Il organise des camps pour enfants cancéreux et aide financièrement des centres pour personnes abusant des drogues ou de l'alcool. Il joue également un rôle important dans la lutte contre la drogue en créant avec son épouse, la Fondation Scott Newman en souvenir de son fils mort d'overdose ainsi que dans les mouvements pour les droits civiques. Il meurt ce jour à l'âge de 83 ans.

Page réalisée par Soraya Hakim
carnetdumidi@lemidi-dz.com

ACCUSÉ
levez-vous !

AGRESSION À L'ARME BLANCHE

Des conseils…blessants

Quand on entend ce qui se dit dans les palais de justice, on finit par avoir la conviction que les Algériens ne savent plus parler entre eux. A tout bout de champ, ils extirpent de leurs poches qui un couteau qui un rasoir et ce, dans le but de se faire comprendre. Mais aussi de se donner raison.

KAMEL AZIOUALI

L'histoire qui va suivre a eu lieu sur les hauteurs de Bab El Oued, au début du mois en cours.

Abdelkrim, 28 ans, se rendait à son travail, aux environs de 8h30, quand il vit Messaoud et Rafik deux jeunes voisins, en train de courir comme s'ils avaient le diable à leurs trousses. Il comprit alors qu'ils venaient de voler quelque chose et qu'ils voulaient s'éloigner au plus vite du lieu de leur crime avant que leur victime ne s'aperçoive de leur coup. Il se dit qu'ils finiraient un jour en prison et qu'ils couvriraient de honte leurs familles respectives.

Le soir, de retour de son travail, il les trouva devant l'immeuble où ils habitaient. Il les salua et leur dit :

- La journée a été bonne à ce que je vois.

Les deux jeunes gens qui avaient entre 20 et 22 ans le regardèrent avec interrogation. Ils ne comprenaient pas ce qu'il insinuait alors il se fit plus explicite :

- Je vous ai vus ce matin en train de courir…du côté de Bab el Oued alors je me suis dit que vous aviez déjà réussi un bon coup matinal…

- Ah ! je comprends, fit Rafik. Tu ne penses pas que tu ferais mieux de t'occuper de tes oignons, Abdelkrim ?

- C'est vrai, c'est ce que je me dis à chaque fois mais je ne cesse de me dire que ce que vous faites est mal et que tôt ou tard, vous finirez par payer chèrement ce que vous faites.

- Rafik a raison, renchérit Messaoud, mêle-toi de tes affaires ! Ou si tu veux, trouve-nous un emploi stable avec un salaire décent et tu verras si nous ne changeons pas notre conduite.

- Je vous crois…mais croyez-moi, les amis…je n'essaie pas de me mêler de vos affaires…j'ai juste peur pour vous Quant au travail, il y en a dans notre pays pour ceux qui veulent vraiment travailler, il n'y a qu'à…

- Ne te fatigue pas Abdelkrim, le coupa Messaoud. Nous connaissons la chanson ! Laisse-nous tranquilles… Va plutôt te reposer ! Tu as travaillé toute la journée et tu es fatigué.

Le soir Abdelkrim sortit pour prendre un peu l'air et ses pieds le menèrent jusqu'à la place des Martyrs où il vit les deux jeunes gens en train de braquer un homme ivre à qui ils enlevèrent son portefeuille et son téléphone portable. Il les vit ensuite courir en direction de la rue Louni Arezki. Il comprit qu'ils se rendaient chez eux. Alors, il rebroussa chemin, décidé à leur faire entendre raison.

Il les trouva au quartier, assis dans un coin sous un réverbère, comptant l'argent qu'ils avaient trouvé dabs le portefeuille de leur victime.

- Je vois que la journée a été fructueuse, leur lança Abdelkrim.

Ils sursautèrent.

- Ah ! c'est encore toi, Abdelkrim, fit avec dépit Messaoud. Tu ne vas donc pas nous lâcher ?

- Je ne vous lâcherai que quand vous cesserez de voler les pauvres gens…

- Ces pauvres gens comme tu les appelles ont des portefeuilles d'une incroyable épaisseur. Et leur argent ils le dépensent en boissons alcoolisées, en cigarettes et en je ne sais quoi encore….et puis, je n'ai pas envie de te parler Abdelkrim. Tu es un homme rangé. Qu'est-ce que tu attends pour te marier afin de ne plus avoir de temps pour nous embêter ?

- Ah ! Je n'aime pas tes allusions, Messaoud ! Retire vite ce que tu viens de dire, sinon…

- Sinon quoi ? Tu vas me frapper, peut-être ? Ou aller nous dénoncer à la police ?

Abdelkrim continua d'avancer vers les deux jeunes gens. Ceux-ci se levèrent et se tinrent sur leurs gardes. Messaoud, à son tour, se fit menaçant :

- Monte chez toi Abdelkrim, ta maman a besoin de toi…

- Ah ! là, tu exagères Messaoud.

- C'est la bagarre que tu veux, Abdelkrim ? Eh bien tu l'auras mais pas ici…Eloignons-nous de notre immeuble…Rafik et moi nous volons les gens ; nous ne les dérangeons pas dans leur sommeil !

Rafik tout en cachant le portefeuille qu'ils avaient volé derrière sa ceinture en cuir, tenta de calmer les esprits :

- Allez, les gars, restez tranquilles ! C'est quoi cette histoire ? Vous allez vous battre pour rien …Il n'y a même pas d'enjeu ! Ni porte monnaie, ni portefeuille, ni téléphone mobile, ni chaine en or ! Vous êtes fous ou quoi ?

Et pendant qu'il soliloquait, Abdelkrim donna un violent coup de poing à Messaouad. Celui-ci vacilla puis se redressa et sortit un couteau. Abdelkrim aussi avait un couteau qu'il sortit de derrière sa chaussette droite. Les deux jeunes gens se ruèrent l'un sur l'autre et Messaouad hurla « Ayemma ! ». Puis il tomba. Horrifié, Abdelkrim jeta le couteau par terre. Des voisins accoururent et Abdelkrim, le jeune citoyen modèle qui voulait donner des conseils à ses deux jeunes voisins passa la nuit au poste de police. Quant à Messaoud, il la passa à l'hôpital Maillot au service des soins intensifs. Il s'en était fallu de peu pour qu'il passe de vie à trépas. Il y a moins d'une semaine, Abdelkrim a été jugé au tribunal d'Alger. Il a écopé d'une année de prison ferme.

K.A

AGRESSION À ARME BLANCHE

A cause d'un passage protégé

Bachir, trente ans déambulait à Alger nonchalamment. On était au début du mois de septembre et la chaleur et l'humidité s'agrippaient encore à un été qui ne cessait de s'étirait. L'esprit absorbé par de nombreux soucis, comme la plupart de ses concitoyens, il eut soudain envie de se rendre sur le trottoir d'en face. Contrairement à de nombreux concitoyens, Bachir ne traverse jamais hors des passages protégés…Une vieille habitude héritée de l'enfance. Au moment où il allait traverser à un passage protégé, une voiture arriva à vive allure et si le conducteur n'avait pas donné un coup de frein sec, le pauvre Bachir aurait certainement effectué un mortel vol plané. L'avant de la voiture s'était arrêté à quelque vingt centimètres seulement des jambes de Bachir. Celui-ci au lieu de passer son chemin et de se montrer reconnaissant envers la vie qui n'avait pas voulu se séparer de lui, il se planta au milieu de la chaussée et se mit à gesticuler :

- Hé ! là où est-ce que tu te crois ? Sur une piste de course automobileN

- Tu hurles au lieu de me remercier ? lui répondit l'autre avec dédain.

- Te remercier ? Pourquoi te remercierai-je ?

- Pou t'avoir laissé passer …

- Tu ne m'as pas laissé passer, je me trouvais sur un passage protégé et j'avais la priorité.

- Non, tu n'as pas la priorité. Un passage protégé est un espace où les piétons peuvent traverser. Il n'est jamais dit nulle part qu'ils doivent le traverser les yeux fermés. Et si mes freins n'avaient pas répondu, hein ?

- Il ne fallait pas rouler si vite… Tu n'es pas en train de faire une course automobile ! Tu es sur une route à l'intérieur d'une ville.

- Merci de me le rappeler…Maintenant dégage !

- Ne me parle pas sur ce ton…D'abord, je veux des excuses !

- Quoi ? Tu me fais perdre mon temps et en plus tu veux des excuses ?

Pendant ce temps, derrière, les automobilistes commençaient à s'impatienter et à klaxonner.

L'automobiliste qui se plaignait pourtant de perdre du temps, ne fit pas attention à eux. Il sortit de la voiture tout vibrant de colère pour s'approcher de Bachir.

- Tu veux des excuses ? Je vais t'en donner des excuses, moi.

- Avant-même d'arriver près de Bachir celui-ci lui envoya une gifle qui faillit l'assommer. L'automobiliste devint subitement un autre homme. Il se mit à sauter sur place, fouilla derrière le pantalon de son jeans et sortit un petit couteau. Bachir se jeta sur lui, des passants finirent par intervenir et le drame fut évité de justesse. Bachir néanmoins avait été blessé à la main et au bras. Des blessures sans gravité. Là encore, il aurait pu mettre un terme à une situation malheureuse qui n'aurait jamais dû se produire. Mais c'est que le gars est un entêté ! Il se rendit au poste de police et porta plainte contre l'automobiliste qui non seulement avait failli le heurter avec sa voiture mais qu'en plus il avait « essayé de l'égorger ! » Pour retrouver l'agresseur, il n'y avait rien de plus facile : Bachir avait noté la marque de la voiture, sa couleur et son immatriculation.

Il y a une semaine les deux hommes s'étaient retrouvés au tribunal d'Abane Ramdane. Six mois de prison ferme furent requis contre l'automobiliste.

K.A

Cuisine

Salade de radis et de concombres

Ingrédients :
1concombre
2 carottes
5 radis
Sauce de vinaigrette à la crème
1 c. à. soupe de vinaigre
3 c. à. soupe d'huile
1 c. à. soupe de crème liquide
Sel, poivre

Préparation :
Eplucher, laver les légumes.
Couper le concombre et les radis en fines rondelles.
Râper les carottes. Préparer la sauce de vinaigrette à la crème.
Mettre dans un grand bol, le vinaigre et l'huile, ajouter le sel et le poivre. Incorporer la crème liquide. Battre énergiquement au fouet.
Dans un saladier, mélanger les rondelles de concombre et de radis, les carottes râpées, la sauce de vinaigrette.
Servir aussitôt.

Gâteaux aux raisins et noix

Ingrédients :
50 g de beurre mou + 20 g pour la plaque
225 g de farine
1 c. à café de levure chimique
25 g de sucre
75 g de raisins secs
25 g de noix concassées + 9 cerneaux pour garnir
1 œuf
15 cl de lait

Préparation :
Mélanger la farine et la levure. Ajouter le beurre en parcelles. Mélanger du bout des doigts jusqu'à consistance sableuse, puis incorporer le sucre, les raisins et les noix concassées.
Casser l'œuf dans un verre mesureur. Ajouter du lait pour obtenir 15 cl au total (réserver le reste de lait). Fouetter, puis mélanger avec la préparation précédente jusqu'à obtention d'une pâte souple. La pétrir rapidement pour l'homogénéiser.
Etaler la pâte en un carré de 24 cm de côté. Le découper en 9 scones de 8 cm de côté. Les déposer sur une plaque huilée en les écartant les uns des autres. Les badigeonner au pinceau avec le reste de lait. Les garnir avec une noix. Enfourner pour 15 à 20 min.

HYGIÈNE CORPORELLE

Stop aux mauvaises odeurs de pieds !

Il nous arrive parfois d'être incommodé par l'odeur de nos propres pieds, mais souvent par celle des autres. Tout d'abord, pourquoi nos pieds peuvent-ils sentir plus ou moins mauvais ? Et ensuite, quelles sont les solutions pour ne plus sentir mauvais des pieds ?

Pourquoi nos pieds sentent mauvais ?

La peau de nos pieds recèle quelque 250.000 glandes ! Après avoir passé toute une journée enfermés dans des chaussures, rien d'étonnant à ce que nos pieds transpirent et laissent échapper de mauvaises odeurs. En fait, c'est la transpiration qui est à l'origine de l'odeur car elle offre un environnement propice au développement des bactéries. Entre les orteils, l'environnement chaud et humide est aussi propice au développement des champignons, responsables de l'apparition de mycoses.
Si la température et qualité des chaussures (on transpire plus dans des chaussures en synthétique) influencent les odeurs plantaires, l'hérédité joue également un rôle. En effet, à chacun son odeur corporelle et son

degré de transpiration.
A noter qu'il existe aussi une infection touchant surtout les adolescents, la kératolyse ponctuée, qui se surajoute souvent à un excès de transpiration. Elle se manifeste par une peau macérée, blanchâtre et percée de petits trous, qui dégage une odeur très prononcée. L'application d'un antibiotique local permet de se débarrasser de cette infection bénigne mais odorante.

Quelles solutions contre les mauvaises odeurs de pieds ?

Se laver soigneusement les pieds minimum une fois par jour, voire deux fois, à l'eau et au savon, voire avec un savon spécial transpiration excessive (contenant des substances antibactérienne). Bien faire mousser, puis nettoyer la voûte plantaire et entre chaque orteil. Bien assécher les pieds et entre chaque orteil. Saupoudrer de talc ou d'un produit anti-odeur.

Prendre soin de vos chaussures

Procéder de même avec les chaussures : veillez à ce qu'elles soient bien sèches (si nécessaire, alterner avec deux paires de chaussures afin qu'elles aient le temps de bien s'assécher), puis saupoudrer l'intérieur de talc ou de produit anti-odeur ou d'acide borique (une poudre fine et blanche que l'on trouve en pharmacie et qui possède des propriétés antiseptiques).
On peut aussi essayer des semelles spéciales contre les odeurs.
Les chaussures neuves (ou les baskets sortant de la machine à laver) peuvent aussi être traitées à l'aide d'un spray déodorant antibactérien.
Éviter les chaussures en matière synthétique et privilégier les chaussures " respirantes ", notamment celles en intérieur cuir.
Utiliser des chaussettes en fibres naturelles et non en synthétique.

Traitements contre les odeurs et la transpiration excessive

Selon l'origine des odeurs des traitements peuvent être prescrits, comme des antifongiques en cas de mycoses ou des antibiotiques en cas de développement bactérien.

CONSEILS PRATIQUES

Désodoriser ses chaussures

Transpirer des pieds, c'est tout à fait normal... Mais quand ça sent mauvais, cela devient gênant pour vous et votre entourage ! Alors pour y remédier voici une recette très facile pour désodoriser vos chaussures.

Pour deux petits ballotins, soit un pour chaque chaussure, mélangez 2 c. à soupes rases de gros sel avec 1 c. à soupe rase de bicarbonate de sodium.
Ajoutez ensuite à votre mélange 4 gouttes d'huile essentielle d'eucalyptus et 8 gouttes d'huile essentielle de citron. Mélangez.
Vous pouvez utiliser d'autres huiles essentielles comme la menthe poivrée, etc. Utilisez des huiles qui se complètent par leurs propriétés et leur parfum.
Répartissez votre mélange à parts égales dans les compresses gazes, formez des petits ballotins et refermez à l'aide du fil à coudre.
Placez ensuite un ballotin dans chaque chaussure pour les désodoriser et laissez-les jusqu'à la prochaine fois. Pensez à mettre un ballotin chaque fois que vous enlevez vos chaussures.

Ce qu'il faut savoir :

Le gros sel absorbe l'humidité tandis que le bicarbonate de soude est un désodorisant efficace.
L'huile d'eucalyptus est antifongique et rafraîchissante.

Trucs et astuces

Tracer des patrons sur tissus

Conservez les bouts de savons usés. Ils vous permettront de tracer vos patrons sur les tissus, même les jerseys fluides.

Confection de jupe...

Si vous confectionnez vos jupes droites, pour éviter qu'elles ne pochent, surtout si vous êtes longtemps assise, coupez-les en plaçant la couture milieu dos sur les lisières du tissu.

Housses de couettes

Les couettes ont tendance à se "promener " dans leur housse. Cousez une attache aux quatre coins de la housse, un bouton aux quatre coins de la couette. Boutonnez- les.

Aiguilles à coudre...

Plantez vos aiguilles à coudre dans un morceau de savon. Elles glisseront mieux dans le tissu et ne risqueront pas de rouiller.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Voyage au cœur de l'océan avec la Cité des sciences

Océan, climat et nous, tel est l'intitulé de l'exposition qui se tient à la Cité des sciences à Paris, depuis le mois d'avril et jusqu'au mois de juin 2012. Maxisciences s'y est rendu afin d'en savoir davantage sur les liens qui unissent l'océan, le climat et les activités humaines.

Au fil du parcours de l'exposition, commentée avec grande précision par la commissaire d'exposition Marie - Christine Hergault, un constat revient régulièrement : l'équilibre qui régit l'océan et sa biodiversité est fragile. C'est un parcours initiatique en plein cœur de l'océan que nous propose la Cité des Sciences à travers l'exposition : Océan, climat et nous. Ouverte depuis le mois d'avril, celle-ci aborde le délicat thème de l'interaction entre les océans et le climat. Un sujet qui suscite de nombreuses questions auxquelles l'exposition a tenté de répondre à travers trois points essentiels : Quelle est l'influence de l'océan sur le climat ? Comment mesurer les changements affectant l'océan ? Et au milieu de tout cela, quelle est la place de l'Homme ? *"Nous n'avons pas cherché le scoop, nous sommes restés très modestes, nous voulons montrer des recherches scientifiques"*, explique Marie-Christine Hergault, commissaire de l'exposition. Ainsi, la première partie nous immerge dans le vif du sujet avec "la machinerie climatique", qui régit de façon complexe les relations entre l'océan et le climat. Mais comment fonctionne cette mécanique ? Pour découvrir les paramètres de l'océan qui agissent sur le climat, l'exposition invite à assister en direct à de vraies expériences scientifiques mettant en jeu des paramètres comme la chaleur, la luminosit, ou la température. Comment ceux-ci influencent-ils le climat ?

"Montrer au visiteur ce à quoi il n'a pas accès habituellement"

Au sein de chaque partie, un écran expose brièvement les principales données mais outre celles-ci, quelques exclusivités sont également au rendez-vous. Par exemple, l'exposition présente pour la toute première fois des carottes sédimentaires rapportées d'expéditions océaniques. Ces témoins du passé ont été prêtés à la Cité des sciences par le Muséum d'Histoire Naturelle, et leur conservation s'est avérée particulièrement exigeante, nécessitant un maintien à une température de 7°C et à un taux d'humidité de 80%. *"Un de nos objectifs est de pouvoir montrer aux visiteurs les éléments auxquels il n'ont pas accès habituellement"*, souligne ainsi la commissaire d'exposition. Toutefois, le visiteur ne se contente pas d'observer, il peut également se tester grâce à des animations interactives qui évoquent divers enjeux environnementaux. *"Notre rôle a été de médiatiser ces données scientifiques"*, rappelle Marie-Christine Hergault.

Rendre compte au grand public

Il était toutefois impossible de parler de climat et d'océan sans évoquer la place de l'homme dans cette machinerie : comment les hommes parviennent-ils à s'adapter aux nouvelles donnes océanique et climatique ? Un tour d'horizon mondial montre l'effet boomerang de l'océan. Pour chaque continent, le temps d'un petit film, un interlocuteur interpelle le visiteur sur les problèmes environnementaux que rencontre son pays voire son continent. C'est ainsi l'occasion de revoir un court reportage sur la tempête Xynthia qui a touché la France en 2010 ou encore des images sur la fonte des glaces. Sur ce thème, l'exposition présente d'ailleurs le cas du Bangladesh, pays pauvre et surpeuplé qui multiplie les stratégies d'adaptation face à l'augmentation du débit des fleuves causée par la fonte des glaces.

Une exposition à vocation pédagogique

Ouverte jusqu'en juin 2012, l'exposition est accessible aussi en anglais et en italien ainsi qu'au public non-voyant. *"Pour ces quatre premiers mois, il y a un très bon indice de satisfaction. On a également pu constater que les gens restent plus longtemps en moyenne, que pour les autres expo appartenant à cette catégorie"*, explique la commissaire au sujet des visiteurs.

Elle poursuit : "Cette expo à vocation pédagogique cible plus particulièrement les publics scolaires. Mais l'expo est ouverte à toutes et à tous, théoriquement plutôt à partir de 11 ans du fait de son contenu… mais cela n'empêche pas que des enfants de 8 ans aient posé des questions via l'ordinateur à la fin de la visite !

La génération Internet n'aime pas les réseaux sociaux pro

Très présents sur les réseaux sociaux "traditionnels", les jeunes diplômés boudent, en revanche, les réseaux professionnels, au grand dam des entreprises. C'est un drôle de paradoxe auquel on peut assister ces derniers temps. Friands de réseaux sociaux tels que Facebook ou Twitter, les étudiants et jeunes diplômés boudent, en revanche, les réseaux sociaux à usage professionnel, comme Viadeo ou LinkedIn. Pourtant, ils feraient mieux de s'y mettre, tant les entreprises aiment désormais y avoir recours pour "chasser" les nouveaux talents, explique l'AFP.

En effet, l'offre est de plus en plus importante dans le secteur puisqu'aux côtés des deux leaders mondiaux Viadeo et LinkedIn, une multitude de petits sites font régulièrement leur apparition attiré par l'énorme potentiel des quelque 4 millions d'étudiants et diplômés de moins de 25 ans. C'est sur cela même que compte par exemple Wizbii.com, qui ambitionne de devenir le premier réseau social professionnel pour les jeunes de 18 à 30 ans. *"Plus de 85% des jeunes vont sur Facebook mais moins de 8% sont actifs sur les réseaux professionnels car ils ne correspondent pas à leurs attentes, selon une étude que nous avons effectuée auprès de 1200 étudiants"*, explique Benjamin Ducousso, l'un des trois fondateurs de Wizbii.

"Notre site a été conçu par des étudiants, et nous disposons d'un algorithme particulier pour 'matcher' au mieux les demandes des jeunes et les offres des entreprises. L'idée est de créer une communauté où les jeunes se rencontrent, font des projets ensemble et trouvent un travail grâce à leurs profils", détaille-t-il encore. Dans ce cas, pourquoi tant de réticences pour ces jeunes à utiliser ces sites ?

Trop de doutes et d'hésitation ?

"Ces jeunes ont beau être nés avec le web et communiquer via le web pour tout ce qui est personnel, ils n'ont pas encore acquis l'habitude d'aller sur ces réseaux pour des raisons professionnelles", répond Nabila Moumen, une des trois auteurs de Bien gérer sa réputation sur Internet. *"Ils se disent qu'ils n'ont pas assez de réseaux pour s'inscrire sur ce genre de sites, ils ne savent pas quelles expériences mettre en avant, ils ont tellement de doutes et d'hésitation qu'ils s'abstiennent. Et il y a aussi le manque d'information concernant ces sites"*, continue-t-elle.

D'après l'enquête Régions Job de juin 2010, pas moins de 49% des recruteurs interrogés indiquent utiliser les réseaux sociaux comme outils de recrutement, tandis que 48% d'entre eux disent avoir déjà contacté un candidat via un réseau social, professionnel ou personnel. Des chiffres qui suggèrent que les jeunes ont tout intérêt à se laisser séduire par ces réseaux sociaux professionnels...

L'encyclopédie DES INVENTIONS

FOOTBALL

Date : **1681**
Lieu : **Angleterre**

Avant l'invention du football moderne, il eut plusieurs sports de balle comme l'harpastum, qui se jouait avec une balle de taille moyenne et dure, mais sans les pieds. Pendant la période gauloise, on jouait au seault pendant les pratiques religieuses, ou encore le foeth ball à partir du Moyen Age. Tous ces jeux ont connu plusieurs interdictions jusqu'en 1681 où il y eut confirmation de la légitimation du football.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h13
Dohr	13h20
Asr	16h05
Maghreb	18h41
Icha	20h03

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 1382 | Mardi 27 septembre 2011

Le *MIDI LIBRE* met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

SITUATION DES FEMMES EN ALGÉRIE

Pas de lois discriminatoire, selon la BM

La Banque mondiale a relevé lundi que les femmes en Algérie sont très rarement confrontées à des lois discriminatoires par rapport aux hommes, en matière notamment d'accès aux institutions, au monde des affaires, du droit à la propriété et en matière des salaires.

Dans son rapport mondial intitulé "Les femmes, l'entreprise et le droit: Lever les obstacles à l'inclusion économique'', publié à l'occasion de la tenue de son Assemblée générale conjointe avec le FMI à Washington, la Banque mondiale a mesuré les différenciations dans 141 pays selon plusieurs critères dont essentiellement ceux relatifs à l'accès aux institutions, l'usage de la propriété, l'obtention d'un emploi, les incitations à travailler et les actions en justice.

Concernant l'Algérie, qui compte 17,28 millions de femmes, l'institution de Bretton Woods indique qu'en matière d'accès aux institutions, le nombre d'inégalités entre les femmes et les hommes est insignifiant. Soulignant que "la Constitution algérienne, qui exclut toute discrimination, garantit l'égalité entre les femmes et les hommes devant la loi", la BM observe que les femmes en Algérie peuvent travailler ou être des femmes d'affaires au même titre que les hommes, être des chefs de famille, ouvrir des comptes bancaires, signer des contrats et voyager à l'étranger sans aucune contrainte.

Par ailleurs, cette institution financière internationale constate que la femme algérienne a le droit d'accéder à la propriété des biens et que, même mariée, la loi lui permet de continuer à bénéficier du droit de gérer ses biens, et ce, sur la base du principe de la séparation du patrimoine entre les époux. Plus encore, précise la BM, en cas d'acquisition d'une propriété par l'épouse durant le contrat du mariage, cette dernière n'est pas soumise à une quelconque obligation légale de partager cette propriété avec son époux. Pour le volet relatif à l'emploi, la même institution mondiale indique que les lois algériennes interdisent non seulement la discrimination à l'embauche sur la base du genre, mais exigent aussi "un salaire égal pour un travail égal" entre les femmes et les hommes. En outre, note-t-elle, les femmes peuvent travailler dans les mêmes secteurs industriels que les hommes. Abordant les congés d'ordre familial, la BM précise que tous les pays de la région Moyen-Orient et Afrique du nord offrent un congé de maternité payé (98 jours en Algérie). Quant à la situation de la gent féminine sur le plan mondial, la BM indique que les femmes comptent pour 49,6% de la population universelle, mais représentent seulement 40,8% des actifs employés dans le secteur formel, ajoutant que les discriminations législatives entre hommes et femmes peuvent expliquer cet écart. Le rapport montre que les économies où les différences légales entre homme et femmes sont les plus nombreuses ont, en moyenne, une plus faible participation des femmes au secteur formel. A ce propos, le Directeur des analyses et des indicateurs mondiaux auprès de la Banque mondiale, M. Augusto Lopez-Claros, affirme que "la compétitivité et la productivité découlent, pour une grande part, de l'allocation efficace des ressources, y compris des ressources humaines".

Décès du Prix Nobel kényan de la paix, Wangari Maathai

La Kényane Wangari Maathai, prix Nobel de la paix en 2004, est décédée dimanche à l'âge de 71 ans des suites d'un cancer, a annoncé, lundi, le mouvement Greenbelt dont elle est la fondatrice.

Wangari Maathai avait reçu, en 2004, le prix Nobel pour l'engagement du mouvement qu'elle a fondé, en 1977, en faveur de l'environnement, devenant ainsi la première femme africaine à recevoir cette récompense.

Son mouvement, comme l'indique son appellation (le Mouvement de la ceinture verte) s'est assigné pour mission la plantation d'arbres en Afrique pour, notamment, promouvoir la biodiversité tout en créant des emplois pour les femmes et en valorisant leur image dans la société.

Le Greenbelt movment a planté depuis 1977 près de 40 millions d'arbres en Afrique. Wangari Maathai a été la première lauréate d'un doctorat en Afrique centrale et de l'Est.

Elle a dirigé la Croix-Rouge kényane dans les années 1970, puis a assumé les fonctions de secrétaire d'Etat à l'Environnement entre 2003 et fin 2005.

Wangari Maathai a étendu son combat pour l'environnement à toute l'Afrique. Ces dernières années, la militante s'était investie dans la sauvegarde de la forêt du Bassin du Congo en Afrique centrale, deuxième massif forestier tropical au monde.

(APS)

Très Libre

SUITE À DES AFFRONTEMENTS AVEC DES COLONS MAROCAINS

Des dizaines de Sahraouis blessés à Dakhla

Des dizaines de blessés ont été enregistrés, dimanche, lors d'affrontements "*violents*" qui ont eu lieu dans la ville de Dakhla occupée, entre des Sahraouis et des colons marocains de Hay El Ouakala soutenus par des policiers en civil, a rapporté, hier, l'agence d'information sahraouie (SPS). Selon la même source, qui cite des témoins oculaires, les affrontements se sont poursuivis jusqu'à hier matin.

«*Plus de 17 véhicules transportant des soldats ont été aperçus en direction de la zone séparant Hay El Ouakala et Dakhla occupée*», a précisé SPS.

Les affrontements se sont déclenchés suite à un sit-in organisé pour dénoncer l'agression barbare dont ont fait l'objet des Sahraouis au stade de Dakhla occupée lors d'une rencontre entre le Mouloudia de Dakhla et le Chabab de Mohamadia du Maroc, selon la même source qui a ajouté que «*des extrémistes parmi les colons marocains ont agressé des Sahraouis malgré la présence des forces royales qui n'ont fait qu'encercler le lieu*». Un Sahraoui a été grièvement blessé suite à cette agression, selon «*les premières informations*», a ajouté la même source.

R. N.

Nedjma améliore son forfait «Pro-contrôle»

Toujours à la recherche des meilleures formules pour les entreprises soucieuses d'optimiser leur budget de communications, Wataniya Telecom Algérie, améliore son offre **Nedjma pro contrôle** et lance un nouveau forfait à 4.000 DA.

Destinée aux entreprises, toutes tailles confondues, Nedjma Pro-contrôle permet une meilleure maîtrise du budget de communications grâce aux multiples avantages qu'elle offre, à savoir des appels gratuits, des forfaits flexibles et de tarifs préférentiels. Avec le nouveau forfait supérieur ou égal à 4.000 DA,le client bénéficie d'appels gratuits et sans limite de 8h à 18h vers tout le réseau Nedjma, d'appels à seulement 2 DA la minute vers Nedjma de 18h à 08h de SMS à seulement 2 DA vers tous les réseaux et de tarifs les plus bas du marché à 4 DA la minute vers les autres réseau fixe et mobile 24h sur 24h.

Nedjma Pro-contrôle offre, également, la possibilité au client d'effectuer des rechargements via les cartes ou Storm, pour les communications au-delà du forfait et de transférer du crédit de la ligne principale vers les lignes secondaires.

L'offre Nedjma Pro-contrôle est actuellement la meilleure solution qui répond parfaitement aux besoins des entreprises. Elle facilite les communications en milieu professionnel, contribue à l'optimisation des budgets et, surtout, à atteindre des objectifs de performance